

# FAMILLES MONOPARENTALES ET MODES DE GARDE / ACCUEIL - RAPPORT DES QPV DE PERIGUEUX



Enquête réalisée par Johanna Dagorn et  
Arnaud Alessandrin pour ARESVI



## REMERCIEMENTS

ARESVI tient à remercier l'ensemble des partenaires de cette recherche ainsi que toutes les personnes ayant répondu présentes au questionnaire et aux focus-groupes. Plus particulièrement Service SESAM (service études statistiques appui méthodes), la déléguée aux droits des femmes et à l'égalité de Dordogne, les membres de l'Union Régionale des Associations Familiales et l'UDAF de Dordogne, qui ont soutenu ce projet. Ainsi que Madame Aghrab et les personnes qui se sont portées disponibles pour réaliser des entretiens avec nous.

## Table des matières

I° PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'EQUIPE .....	5
1.1 ARESVI – Association de Recherche et d'Etude sur la Santé, la Ville et les Inégalités .....	5
1.2 Présentation de l'équipe de chercheuses .....	7
II° CONTEXTE DE L'ENQUETE .....	8
2.1 Rappel de la méthode .....	8
2.2 Près de de 150 réponses ont été obtenues entre Novembre 2020 et Mars 2021.....	10
2.3 Synthèse du contexte.....	12
2.4 Du point de vue des statistiques : .....	13
2.5 Du point de vue de la littérature scientifique : .....	20
2.6 Les parents monoparentaux, dans le département de la Charente-Maritime (17) .....	24
Les parents monoparentaux en Nouvelle-Aquitaine ont des caractéristiques similaires aux familles monoparentales à l'échelle de la France métropolitaine : .....	26
Des caractéristiques des parents plutôt homogènes entre les départements étudiés :...	26
2.7 Quelle spécificité pour Oléron ?.....	27
2.8 Des politiques d'aides qui « invisibilisent » les parents monoparentaux : .....	33
Des politiques d'aides, principalement gérées par la CAF, accessibles aux familles monoparentales mais ne désignant pas explicitement ces familles :.....	33
Peu de visibilité des politiques d'aides accessibles aux familles monoparentales de la part des conseils départementaux étudiés : .....	34
III° PROFIL DES REPONDANT.E.S .....	32
IV° LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL.....	40
V° LE TEMPS QUI MANQUE.....	48
VI° DEPLACEMENTS .....	55
VII° FRAIS D'ACCUEIL ET DE GARDE .....	60
VIII° Focal sur quelques points saillants : .....	65

Conclusion : .....	69
Préconisations : .....	71
Bibliographie indicative.....	71
ANNEXES.....	76
Fiches d'expériences/initiatives locales exemplaires .....	80
Note méthodologie sur les focus groupes .....	85
Les comptes rendus des focus groupes .....	86
Evolution des ménages en Nouvelle Aquitaine entre 2011 et 2016 : .....	96
Comparaison des données sur les ménages et les familles en France et en Nouvelle Aquitaine.....	97

## 1° PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'EQUIPE

### 1.1 ARESVI – Association de Recherche et d'Etude sur la Santé, la Ville et les Inégalités



#### LA SANTE

- La Santé des personnes LGBTI (sous la dir. d'Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn, 2017-2018, DILCRAH)
- Quartiers Prioritaires et Cancer(s) (sous la dir. d'Anita Meidani et Arnaud Alessandrin, 2018, Fondation de l'Avenir)
- Les parcours de Femmes victimes de violences en Gironde (sous la dir. de Johanna Dagorn, 2018, Mairie de Bordeaux)
- Experience du vieillir et sentiment d'inutilité (sous la dir. d'Anita Meidani et Arnaud Alessandrin, 2018, Fondation Mutac)



#### LA VILLE

- Femmes et déplacements (sous la dir. de Johanna Dagorn, Arnaud Alessandrin, Laetitia Franquet, 2015-2016) Keolis, Métropole et ville de Bordeaux.
- Femmes et déplacements (sous la dir. de Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin, 2017-2018, Villes de Limoges et Angoulême)
- Femmes et déplacements (sous la dir. de Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin, 2018, Ville de Poitiers)
- Femmes et déplacements (sous la dir. de Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin, 2018, Ville de Niort)
- Les LGBTIphobies dans la ville (sous la dir. d'Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn, 2019, Ville de Bordeaux)



#### LES INEGALITES

- Les bordelais.es face aux discriminations (sous la dir. d'Arnaud Alessandrin, 2014-2015, Mairie de Bordeaux)
- L'expérience des discriminations dans les QPV (sous la dir. d'Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn, 2015-2017, Mairie et Métropole de Bordeaux)
- Les étudiantes et le féminisme (sous la dir. de Johanna Dagorn, 2018, Université de Bordeaux)
- Quartiers Prioritaires, inégalités et sentiment d'appartenance (sous la direction de Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin, Merigac, 2019)
- Quartiers Prioritaires, discriminations et expressions religieuses (sous la direction de Johanna Dagorn, Arnaud Alessandrin et A. V-Dupont, CAF, 2019)

**ARESVI** est une association de recherche fondée en 2014. Elle a pour but de diffuser les savoirs en sciences humaines et sociales et animer la recherche autour de la Santé, de la Ville, des Inégalités et des discriminations. ARESVI élabore et produit des enquêtes, des évaluations, des formations et des diagnostics sur ses sujets de recherche. ARESVI c'est aussi des manifestations scientifiques, des colloques et des journées d'études.

L'association anime enfin la revue « Les cahiers de la LCD – Lutte Contre les Discriminations »

<b>JUIN 2016</b>	La ville face aux discriminations
<b>OCTOBRE 2016</b>	Ecole, migrations, discriminations
<b>FEVRIER 2017</b>	Lai-cité(s) et discriminations
<b>JUIN 2017</b>	Sport(s) et discriminations
<b>OCTOBRE 2017</b>	Santé et discriminations
<b>DECEMBRE 2017</b>	Droits culturels et Lutte Contre les Discriminations
<b>FEVRIER 2018</b>	Diversité et lutte contre les discriminations au travail
<b>JUIN 2018</b>	Langues et discriminations
<b>OCTOBRE 2018</b>	Animation et éducation populaire à l'épreuve des discriminations
<b>AVRIL 2019</b>	Les paradoxes de la LCD
<b>OCTOBRE 2020</b>	Mutations du travail et « nouvelles » formes de discriminations

## 1.2 Présentation de l'équipe de chercheuses



**Arnaud Alessandrin** est sociologue à l'université de Bordeaux (LACES). Il codirige avec Johanna Dagorn l'Observatoire Bordelais de l'Égalité et la revue "Les cahiers de la LCD". Depuis 2019, il est membre du comité scientifique de la DILCRAH.



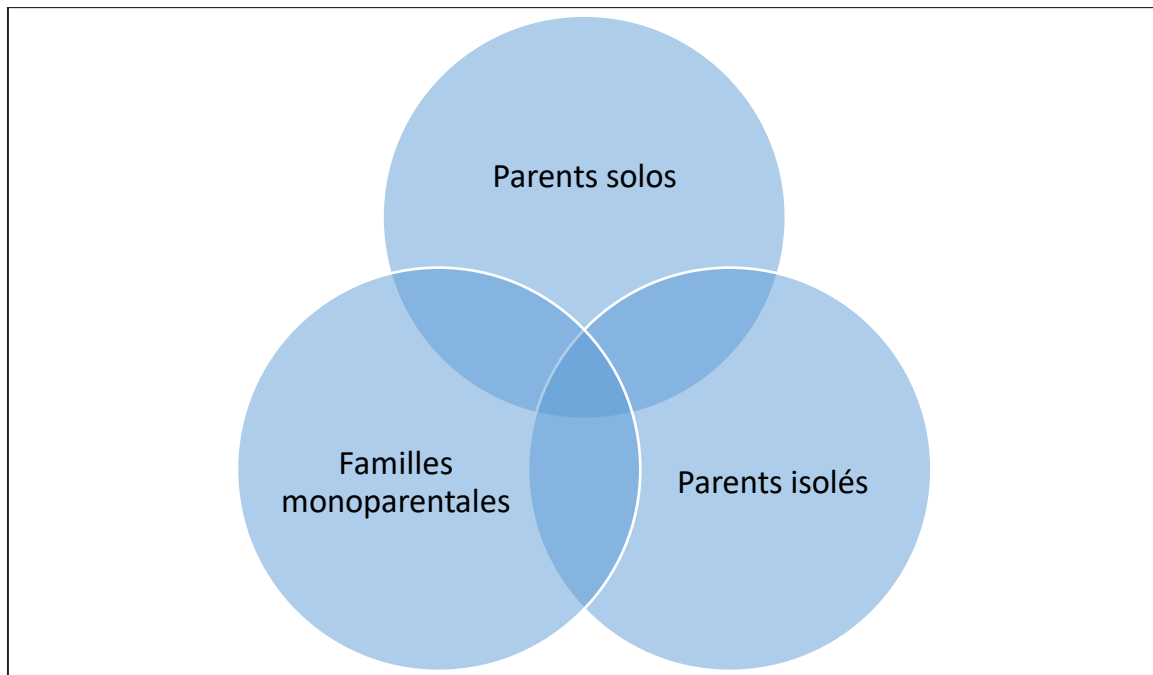
**Johanna Dagorn** est sociologue à l'université de Bordeaux (LACES). Elle codirige avec Arnaud Alessandrin l'Observatoire Bordelais de l'Égalité et la revue "Les cahiers de la LCD". Depuis 2005, elle est membre de l'Observatoire International de la Violence Scolaire.

Tou.te.s deux obtiennent en 2017 le label « Sexisme pas notre genre » pour la recherche « Femmes et déplacements (Bordeaux) et, en 2019, le prix de la ville de Bordeaux pour les recherches menées auprès de l'Observatoire Bordelais de l'Égalité. Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin sont à l'origine de nombreuses publications autour des notions de « genre », de « ville » et de « discriminations », comme par exemple : « Le rôle de la ville dans la lutte contre les discriminations » (MSHA, 2020), « Droits culturels et lutte contre les discriminations » (dir.) *Cahiers de la LCD*, HS 1, 2018 ; « Les étudiantes après #Metoo » (avec V. Albenga) *Revue Mouvements*, septembre 2019; « Sexismes urbains », *Revue EFG – Enfance Familles Générations*, n.30 [en ligne] 2018 ; « Femmes et déplacements : une analyse intersectionnelle » in *Genre et espace public*, (M. Navarre dir.), EUD, pp : 173-195, 2018 « Du sentiment de discrimination en QPV », *Diversités*, n.193, pp : 59-64, 2018 ; « La santé des LGBTI à l'école », *L'école des parents*, n.627, Septembre 2018 ; « La nuit, tous les déplacements des femmes sont gris », *revue Cambo* n.9, p: 81-82, 2017 ; « Femmes et espaces publics », *Hommes et Libertés*, n.177, pp : 43-49, 2017 ; « La ville face aux discriminations » (codir. avec N. Charai), *Les cahiers de la LCD*, n°1, 2016 ; « Être une fille ou un.e LGBT au collège et au lycée », *Le sujet dans la cité*, n°6, p. 38-49. 2015.



## II° CONTEXTE DE L'ENQUETE

### Les parents solos, monoparentaux, isolés: halo terminologique



Si l'enquête porte sur les familles monoparentales uniquement, la terminologie employée par les acteurs peut varier. Précisons d'emblée : une famille monoparentale se définit comme **le fait pour un enfant de ne vivre au quotidien qu'avec l'un de ses deux parents, et ce pour quelque raison que ce soit : choisie ou subie, à la suite d'un divorce, d'une séparation, de la non connaissance ou du décès d'un des conjoints**. Pour autant, tous les parents d'une famille monoparentale ne sont pas forcément « solos » ou « isolés » socialement ou familialement, en ce qui concerne leur entourage plus ou moins proche.

### 2.1 Rappel de la méthode

Pour cette enquête, ARESVI propose de développer une méthode en plusieurs temps :

- Une étude de documents qui a permis de mesurer l'offre de services territorialisée concernant principalement les modes d'accueil.
- Un questionnaire qui a permis sous couvert de l'anonymat et/ou de la confidentialité de répondre sans filtre aux questions parfois embarrassantes, notamment concernant le rapport et le sentiment de honte face aux institutions et d'interroger in situ des personnes volontaires laissant leurs coordonnées.

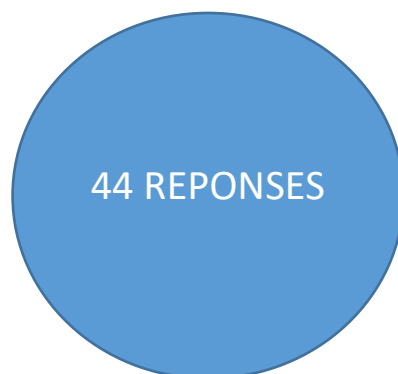
En mettant en réseau les principaux acteurs concernés des deux QPV de Périgueux et en interrogeant les parents par leur intermédiaire de manière indirecte (entretiens), ARESVI a enquêté durant plusieurs mois : de septembre 2020 à avril 2021 afin de dresser un état des lieux des propositions faites à ces familles et de les interroger sur leur ressenti et leurs parcours afin de diagnostiquer les besoins spécifiques et d'aider à leur meilleure prise en compte au niveau départemental et régional. Pour ce faire, il s'est appuyé sur un comité de pilotage constitué des principaux partenaires identifiés avec la DREETS et l'URAF Nouvelle-Aquitaine et a travaillé en étroite collaboration avec ces deux partenaires ainsi que le service des droits des Femmes. L'objectif de cette étude de terrain interpartenariale était de mieux répondre aux besoins des familles en situation de monoparentalité.

- Méthodologie du questionnaire :
- Le questionnaire a été prétesté et réalisé, en amont, en concertation avec les membres du comité de suivi de la recherche.
- Questionnaire à questions fermées (pour une mesure quantitative) et ouverte (afin de travailler le verbatim des réponses)
- Le questionnaire est passé par des phases de « relances ciblées », notamment auprès de la CAF.
- Méthodologie « en entonnoir ». Nous sommes partis du questionnaire pour savoir « où » et auprès de qui » réaliser les entretiens collectifs. Avec cette méthodologie, ce sont les mêmes personnes qui ont répondu au questionnaire et aux entretiens, ce qui évite des entretiens collectifs artificiels. Cette méthodologie permet d'allier discours explicatifs et apports compréhensifs concernant des interpellations statistiques. Cela a également servi à l'analyse et l'illustration qualitative des tendances. 1- des situations précises d'embaras, de gêne... 2- des situations appréhendées, et donc pas forcément vécues, 3- des situations d'aide, d'entre aide ou de non-assistance ; 4- des sentiments généraux qui découlent des situations décrites, qu'il s'agissent de honte, de peurs, de besoins spécifiques...

Les personnes volontaires ont été contactées pour participer aux focus-groupes. La durée de chaque focus-groupe a été de deux heures en moyenne. Ces entretiens croisés ont été restitués pour l'enquête et validés in fine par chaque membre afin d'impliquer toute personne comme actrice à part entière. La constitution des focus groupes et les recrutements des participantes à ces mêmes focus-groupes ont été aussi bien effectués avec le recours des associations locales que par le biais des réponses aux questionnaires. Des relances ciblées ont été effectuées par la MSA et la CAF dans certains territoires afin de recueillir grâce à elles un nombre suffisant de questionnaires. Le nombre de 44 peut paraître faible, mais il correspond à plus du tiers de l'échantillon. Il est donc représentatif malgré son nombre.

En raison de la crise sanitaire, les focus groupes auprès des institutionnels ont été menés en visioconférence. Quant aux personnes concernées, elles ont été interrogées par le biais d'entretiens individuels (n=5) et d'un focus-groupe réalisé le 16 juin 2021.

## 2.2 Réponses ont été obtenues entre Novembre 2020 et Mars 2021.



Le nombre total de réponses s'est élevé à 44. La répartition des réponses dans le temps les relances effectuées par les partenaires :

NOVEMBRE	20
DECEMBRE	18
JANVIER	2
FEVRIER	2
MARS	2

Ceci représente plus d'un tiers l'échantillon, c'est-à-dire de l'ensemble des familles monoparentales ces deux quartiers. Néanmoins, peu de personnes ont laissé leurs coordonnées, c'est pourquoi peu d'entretiens individuels ont été menés.

Dans ce volet de l'enquête, la répartition des quartiers est la suivante :

Périgueux	50%
Monlieu-La-Garde	7%
Chamiers	43%

Le questionnaire est extrêmement bien renseigné, mais comporte peu de verbatim, certainement en raison notamment de la barrière de la langue.

Il conviendra de savoir quels axes doivent être privilégiés lors des focus groups pour relever des variables compréhensives. Malgré un emploi important et à temps plein, il y a

un faible recours aux modes de garde et d'accueil. Ce point sera développé dans ce rapport, car cela est dû au contexte saisonnier notamment, propre à l'île.

L'échantillon est parfaitement équilibré d'un point de vue territorial car les 3 zones représentent chacune un tiers de l'effectif global.

**Dans l'ensemble, le profil des répondant.es est homogène et se compose de :**

- 10% d'hommes en moyenne
- Près de 63% résident dans un HLM
- Entre 1 et 2 enfants entre 6 et 18 ans
- Une large majorité de personnes sans emploi et au foyer comme à Rochefort
- Très peu d'utilisation des modes d'accueil
- Des déplacements principalement en voiture et en transports en commun
- Les trois quarts des femmes sont célibataires depuis le départ

Par ailleurs, voici les éléments saillants qui ressortent du questionnaire et seront discutés dans ce rapport :

- Le taux de départ en vacances est le plus bas constaté (encore plus bas que Rochefort : 70% ne sont pas partis en vacances)
- Très peu de temps pour soi et loisirs à l'instar de Rochefort
- Comme à Rochefort, on constate très peu de recours aux modes d'accueil, surtout durant le temps périscolaire et vacances
- Par contre, les aides sont jugées suffisantes, mais cela doit être minoré en raison d'une très forte méconnaissance des dispositifs (pour 80% des répondantes et répondants).
- 61% possèdent un véhicule, et plus de 90% estiment les distances adaptées, contrairement aux QPV de Rochefort
- 40% à temps partiel et cumulant des horaires atypiques (46%)
- Le confinement a eu de graves conséquences financières pour 70% d'entre elles.

La prise en compte du verbatim<sup>1</sup> a été réalisée afin de compléter les données issues des entretiens. L'étude de documents et la construction d'indicateurs permettant de mesurer les variables suivantes :

- ✓ Les accueils (enfants, âge, temps, modes de garde...)
- ✓ Les loisirs familiaux, le temps pour soi, les vacances...)
- ✓ Les mobilités (modes de déplacement, les difficultés de déplacement, les distances parcourues...)
- ✓ Les aides financières (coût, prise en charge, ressenti...)

---

<sup>1</sup>Le verbatim est constitué de l'ensemble des mots et phrases employés par les personnes lors d'une enquête. L'analyse des verbatims du questionnaire permet par différentes méthodes (analyse lexicale, étude sémiologique, analyse sémantique, analyse des sentiments, ...) de dégager à partir des propos tenus dans le questionnaire, les attentes, attitudes et jugements émis par les répondantes et répondants.

- ✓ Les ressources des personnes (CPS, structure de l'emploi, horaires....).

**Cette méthode devait répondre à 2 objectifs principaux :**

- 1- Diagnostiquer les offres sur les territoires
- 2- Evaluer les demandes et les pratiques des familles monoparentales sur ces territoires

A cet égard il convient de noter quelques limites méthodologiques globales :

Premièrement, les focus groupes auprès des familles monoparentales se sont transformés en entretiens et des effectifs aux entretiens collectifs restreints, en raison de la crise sanitaire, mais aussi de la barrière de la langue, en raison de personnes primo-arrivantes parlant pas ou peu le français.

Aussi, des « fiches d'actions » ont été envoyées aux partenaires, afin de recueillir les pratiques innovantes, celles qui fonctionnent, y compris les pratiques non protocolarisées. Ces fiches, dont celle des ateliers-Santé se situent en annexe du document.

### 2.3 Synthèse du contexte

Après les débats animés autour du 7 mars 2019 concernant la monoparentalité et les conférences inversées partout en France notamment, cette situation, en dehors de l'épuisement quotidien, montre de nombreuses particularités telles que des ressources plus faibles, mais aussi et surtout des besoins spécifiques et appropriés. Etre parent solo, c'est faire face à de nombreuses difficultés d'un point de vue individuel, familial, social, environnemental et institutionnel. Selon l'INSEE, la France compte deux millions de familles monoparentales. Dans plus de 8 cas sur 10 ces familles sont constituées d'une mère avec ses enfants. Les familles monoparentales rassemblent au total 3,4 millions d'enfants (soit 1,6 enfant en moyenne). En Nouvelle-Aquitaine, l'INSEE constatait cette augmentation avec une femme sur cinq sur le territoire en situation monoparentale. Cette répartition de genre et cette tendance à l'augmentation font des familles monoparentales une question non seulement d'inégalités femmes-hommes mais aussi de lutte contre les discriminations et les inégalités sociales. Selon une estimation de l'Ined (2005), un tiers des femmes connaissent au moins une fois au cours de leur vie une situation de monoparentalité. Si toutes les catégories sociales sont concernées, certaines le sont plus que d'autres. Le résultat premier de cette différence de diplôme et de cette monoparentalité (du point de vue de l'organisation des temps de vie) cumulées est le statut plus souvent précaire des femmes en situation de monoparentalité. Dans un contexte d'augmentation du nombre de familles monoparentales (Ined, 2005, Légaré, 1991), il conviendra de s'intéresser à ce qui marque les

« inégalités » subies par les mères et particulièrement les jeunes mères en situation de monoparentalité. Les travaux sur cette population font la part belle aux études chiffrées (Insee 2015 ; Ined, 2005), à la précarité (Neyrand, 2015, 2007, 2005 ; Levy, 2011 ; Martin, 2004) et aux difficultés liées au partage des temps de vie (Bely, 2010). Il s’agit donc ici de distinguer des parcours de familles en situation de monoparentalité en fonction des contextes de vie : vivre en ville, en périphérie, dans des quartiers prioritaires, en milieu rural, est-ce vivre la même monoparentalité.

Enfin, nous faisons l’hypothèse que les différences d’âges complexifient les inégalités subies par ces personnes en termes d’accès à l’emploi, mais plus généralement d’accès aux services publics et privés (études, santé, loisirs etc.), en lien avec l’adéquation avec l’offre de service concernant particulièrement les jeunes enfants. Les données utilisées ici sont extraites du site de l’Institut National de la Statistique et des Etudes (INSEE)<sup>2</sup>, recensement de la population 2016 et 2011 (RP2016 et RP2011). Les données 2016 sont diffusées selon la géographie en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Concernant ces données, il est important de préciser l’avertissement de l’INSEE : « *Les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs.* »<sup>3</sup>. De plus, les cartographies sociales ont aussi été réalisées à partir de ces données et en utilisant le logiciel Philcarto (<http://philcarto.free.fr>).

## 2.4 Du point de vue des statistiques :

Selon l’INSEE, « *une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant)* »<sup>4</sup>. A noter que nous emploierons ici les termes « monoparent » ou « parent solo » pour désigner les parents en situation de monoparentalité.

**Tab. 1 – Composition des familles en France métropolitaine en 2011 et 2016**

	2016		2011	
	Nb	%	Nb	%
Ensemble	17738636	100	17380352	100
Couples avec enfant(s)	7433705	41,9	7485528	43,1
Familles monoparentales	2713792	15,3	2444024	14,1
Hommes seuls avec enfant(s)	488717	2,8	413772	2,4
Femmes seules avec enfant(s)	2225075	12,5	2030252	11,7
Couples sans enfant	7591138	42,8	7450800	42,9

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019.

<sup>2</sup> Site web de l’Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) :

<https://www.insee.fr/fr/accueil>

<sup>3</sup> INSEE – Documentation – Avertissement : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4177032?geo=METRO-1#documentation-sommaire>

<sup>4</sup>Site INSEE – Définitions : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1936>

En France, ces familles monoparentales représentent en 2016 plus de 2,5 millions de familles<sup>5</sup> et environ autant de ménages<sup>6</sup> que ce soit en nombre ou par rapport à la population des ménages<sup>7</sup> (Tab. 1 et Tab. 2). Nous observons une augmentation de la part des familles monoparentales entre 2011 et 2016, que ce soit à l'échelle du ménage ou à l'échelle plus précise de la famille. Cette tendance a déjà été de nombreuses fois soulignée comme l'indique par exemple un rapport de l'INSEE de 2015 qui notait déjà une progression du nombre de familles monoparentales de 375 000 entre 1999 et 2011.

Si notre ambition est de décrire ce qu'est une famille monoparentale en France, il semble important de préciser que des études ont mis en avant ce mouvement d'augmentation de la part des familles monoparentales à l'échelle de l'Europe<sup>8</sup>. En effet, l'étude de Christine Chambaz en 2000 dévoilait des réalités hétérogènes pour les familles monoparentales en Europe, ces dernières représentant en 1996 environ 12% des ménages européens comptant des enfants de moins de 25 ans<sup>9</sup>. Cette part des familles monoparentales en Europe a augmenté pour atteindre 19% en 2012<sup>10</sup>. Enfin, nous souhaiterions aborder un dernier point que ces études à l'échelle européenne soulignent concernant les familles monoparentales et que nous retrouvons au niveau de la France : dans plus de 8 cas sur 10, ces familles sont constituées d'une mère avec ses enfants.

---

<sup>5</sup>Site INSEE – Définitions : « **Une famille** est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;

- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage. Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. » - <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1465>

<sup>6</sup>Site INSEE – Définitions : « **Un ménage**, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Rq : Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris, et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...) sont considérées comme vivant hors ménage. » -

<sup>7</sup> INSEE – Définition : « La **population des ménages** recouvre l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Elle ne comprend pas les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers et les sans-abris, ni les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention, ...). » -

<sup>8</sup> Insee Références, édition 2015 - Dossier – « Les familles monoparentales en Europe : de nouvelles façon de faire famille pour de nouvelles normes ? »

<sup>9</sup>Chambaz C., « Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples », *Études et Résultats*, n° 66, Drees, juin 2000, p.1.

<sup>10</sup> Insee Références, édition 2015 - Dossier – « Les familles monoparentales en Europe : de nouvelles façon de faire famille pour de nouvelles normes ? », p.28

**Tab. 2 – Nombre et population des ménages selon leur composition en France métropolitaine en 2011 et 2016**

	Nombre de ménages				Population des ménages			
	2016		2011		2016		2011	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Ensemble	28495765	100	27347573	100	63010449	100	61605429	100
Ménages d'une personne	10227807	35,9	9370000	34,3	10227807	16,2	9370000	15,2
Hommes seuls	4387651	15,4	3939921	14,4	4387651	7,0	3939921	6,4
Femmes seules	5840156	20,5	5430079	19,9	5840156	9,3	5430079	8,8
Autres ménages sans famille	659202	2,3	722933	2,6	1567293	2,5	1707077	2,8
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	17608756	61,8	17254640	63,1	51215349	81,3	50528352	82,0
Un couple sans enfant	7546840	26,5	7404532	27,1	15431930	24,5	15191243	24,7
Un couple avec enfant(s)	7413631	26	7465233	27,3	28836532	45,8	29024354	47,1
Une famille monoparentale	2648285	9,3	2384875	8,7	6946888	11,0	6312755	10,2

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019.

Lorsque nous regardons la répartition des différentes compositions de familles, il est important de noter que les femmes seules représentent en 2016 12,5% des familles en France métropolitaine, contre seulement 2,8% pour les hommes seuls, soit presque 10 points de plus (Tab.1). Si la part des femmes seules et celle des hommes seuls ont chacune augmenté entre 2011 et 2016, l'augmentation de la part des femmes seules parmi les différentes compositions de familles représente le double de celle de la part des hommes seuls (0,4 points pour les hommes seuls contre 0,8 points pour les femmes seules). En 2016, les familles monoparentales représentent ainsi au total, en France métropolitaine, 15,3% des familles (Tab.1). Concernant le monoparent, il s'agit à 82% d'une femme avec enfant(s) ce qui représente plus de 2,2 millions de familles et rejoint les statistiques que nous avons évoquées ci-dessus (Tab.3).

De plus, le/la monoparent.e est un.e « actif ayant un emploi »<sup>11</sup> dans plus de 60% des familles monoparentales (Tab.4). La part des « actifs ayant un emploi » parmi les « monoparents hommes » est de 68,4% soit plus de 8 points de plus que celle parmi les « monoparents femmes » (59%) (Tab.4).

<sup>11</sup> INSEE – Définition : « Au sens du recensement, **la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi)** comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :

Exercer une profession (salarisée ou non), même à temps partiel ; Aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ; Être apprenti, stagiaire rémunéré ; Être chômeur tout en exerçant une activité réduite ; Être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

Les actifs ayant un emploi peuvent être comptés à leur lieu de travail ou à leur lieu de résidence. » - [https://www.insee.fr/fr/information/2383278#def\\_P](https://www.insee.fr/fr/information/2383278#def_P)



**Tab. 4 – Composition des familles monoparentales selon le sexe du monoparent et en fonction du statut par rapport à l'emploi en France métropolitaine en 2016**

Statut par rapport à l'emploi	Monoparent "femme"		Monoparent "homme"		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
"actif ayant un emploi"	1312631	59,0	334228	68,4	1646859	<b>60,7</b>
autre que "actif ayant un emploi"	912445	41,0	154489	31,6	1066934	<b>39,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2225076</b>	<b>100</b>	<b>488717</b>	<b>100</b>	<b>2713793</b>	<b>100</b>

Source : Insee, RP2016 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019.

L'analyse des données concernant les ménages avec famille principale<sup>12</sup> « monoparentale » nous renseigne sur la tranche d'âge du monoparent (Tab.5). En effet, en 2016, en France métropolitaine, parmi les ménages avec famille principale « monoparentale », 51,2% des personnes de référence<sup>13</sup> de ces ménages ont entre 40 et 54 ans. Cette proportion atteint 80% lorsque l'âge de la personne de référence se situe entre 25 et 54 ans (Tab.5). De plus, il est intéressant de noter que la répartition des tranches d'âge de la personne de référence des ménages avec famille principale monoparentale est à peu près respectée, que ce soit chez les monoparents « hommes » ou chez les monoparents « femmes » (Tab. 6).

<sup>12</sup> INSEE – Définition « **Famille principale** »: « Dans un ménage comprenant au moins une famille, la famille principale est la famille à laquelle appartient la personne de référence du ménage. L'autre famille éventuelle est appelée famille secondaire. » - [https://www.insee.fr/fr/information/2383278#def\\_F](https://www.insee.fr/fr/information/2383278#def_F)

<sup>13</sup> INSEE – Définition – **Personne de référence du ménage (exploitation complémentaire)**: « À partir des résultats du recensement de la population 2016, la détermination de la personne de référence du ménage a été modifiée. Elle ne prend notamment plus en compte le critère du sexe. Les critères pris en compte sont l'activité, le fait d'avoir un conjoint, le fait d'avoir un enfant et l'âge. Parmi les personnes permanentes du ménage, la personne de référence est, si elle est unique, la personne active ayant un conjoint, sinon la personne active la plus âgée ayant un conjoint.

À défaut de personne active ayant un conjoint, la personne la plus âgée ayant un conjoint.

À défaut de personne ayant un conjoint, la personne active la plus âgée ayant un enfant.

À défaut de personne active ayant un enfant, la personne active la plus âgée.

À défaut de personne active, la personne ayant un enfant la plus âgée.

À défaut de personne ayant un enfant, la personne la plus âgée.» - [https://www.insee.fr/fr/information/2383278#def\\_P](https://www.insee.fr/fr/information/2383278#def_P)

**Tab. 5 - Nombre et part des ménages avec famille principale monoparentale en fonction de l'âge et selon le genre de la personne de référence en 2016 en France métropolitaine**

	Moins de 20 ans		20 à 24 ans		25 à 39 ans		40 à 54 ans		55 à 64 ans		65 à 79 ans		80 ans ou plus		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Ménages avec famille principale monoparentale</b>	<b>19847</b>	<b>0,7</b>	<b>87269</b>	<b>3,3</b>	<b>761986</b>	<b>28,8</b>	<b>1355184</b>	<b>51,2</b>	<b>312047</b>	<b>11,8</b>	<b>46530</b>	<b>1,8</b>	<b>65421</b>	<b>2,5</b>	<b>2648284</b>	<b>100</b>
Famille principale monoparentale composée d'un <b>homme</b> avec enfant(s)	3514	17,7	11894	13,6	101625	13,3	265272	19,6	72847	23,3	11181	24,0	8170	12,5	474502	17,9
Famille principale monoparentale composée d'une <b>femme</b> avec enfant(s)	16333	82,3	75375	86,4	660361	86,7	1089912	80,4	239200	76,7	35349	76,0	57251	87,5	2173782	82,1
<b>Ensemble</b>	<b>19847</b>	<b>100</b>	<b>87269</b>	<b>100</b>	<b>761986</b>	<b>100</b>	<b>1355184</b>	<b>100</b>	<b>312047</b>	<b>100</b>	<b>46530</b>	<b>100</b>	<b>65421</b>	<b>100</b>	<b>2648284</b>	<b>100</b>

Source : Insee, RP2016 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019.

**Tab. 6 - Nombre et part des ménages avec famille principale monoparentale en fonction du genre et selon l'âge de la personne de référence en 2016 en France métropolitaine**

	Moins de 20 ans		20 à 24 ans		25 à 39 ans		40 à 54 ans		55 à 64 ans		65 à 79 ans		80 ans ou plus		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Famille principale monoparentale composée :</b>																
- d'un homme avec enfant(s)	3514	0,7	11894	2,5	101625	21,4	265272	55,9	72847	15,4	11181	2,4	8170	1,7	474502	100
- d'une femme avec enfant(s)	16333	0,8	75375	3,5	660361	30,4	1089912	50,1	239200	11,0	35349	1,6	57251	2,6	2173782	100

Source : Insee, RP2016 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019.

Concernant les diplômes et les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) des monoparents, une étude se basant sur les données de l'année 2011 en France métropolitaine nous indique que : « les pères sont plus diplômés que les mères : 30 % sont diplômés du supérieur (contre respectivement 20 % et 28 % des mères) et 14 % n'ont aucun diplôme. À l'inverse, pour les parents en couple, 32 % des pères sont diplômés du supérieur contre 40 % des mères. Quand ils sont actifs, les pères de famille monoparentale sont plus souvent cadres que les mères (respectivement 18 % et 10 %) et moins souvent employés ou ouvriers (respectivement 47 % et 63 %) »<sup>14</sup>. De plus, il apparaît que le niveau de diplôme a des conséquences sur la durée de vie en situation de monoparentalité pour les femmes. En effet, en 2011, « les mères de famille monoparentale sans diplôme sont dans cette situation depuis 6,6 ans en moyenne, contre 5,1 ans pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur. » et les auteurs expliquent ces résultats par l'effet de l'origine de la monoparentalité : « les mères sans diplôme sont, en effet, plus souvent à la tête d'une famille monoparentale sans jamais avoir été en couple. C'est le cas de 20 % d'entre elles, contre 12 % de celles qui ont au moins le baccalauréat. »<sup>15</sup>.

Concernant le logement en tant que tel, nous n'avons pas trouvé beaucoup d'informations sur les caractéristiques du logement des familles monoparentales (type de logement, taille du logement, nombre de pièces, ancienneté du logement, etc.). Cependant, une étude sur les difficultés de logements durables a permis de souligner que les familles monoparentales

<sup>14</sup> INSEE Références – Couples et familles, édition 2015 – Fiches Thématiques « Famille avec enfants », p.108.

<sup>15</sup> Ibid.

font face plus fréquemment et de manière durable à des difficultés de logement<sup>16</sup>. En effet, une personne sur quatre appartenant à une famille monoparentale est confrontée à des difficultés durables de logement en 2014 et en 2017. De plus, ces familles sont davantage touchées par le surpeuplement (c'est-à-dire qu'il manque au logement une ou plusieurs pièces par rapport à la norme d'occupation)<sup>17</sup> : « *Les familles monoparentales vivent deux fois plus souvent dans un logement surpeuplé que les couples avec enfants, cinq fois plus que les personnes seules et quinze fois plus que les personnes en couple sans enfant.* »<sup>18</sup>.

Les données concernant l'équipement des ménages en France métropolitaine en biens durables selon le type de ménage et le nombre d'enfants nous donnent plus de précisions concernant les conditions de vie des familles monoparentales<sup>19</sup>. La part des ménages « famille monoparentale » équipés en biens durables tels que le congélateur, le four à micro-ondes, le lave-linge, le téléviseur couleur, le téléphone portable, est supérieure à 90% parmi l'ensemble des ménages « famille monoparentale ».

Malgré ce constat, les ménages « famille monoparentale » restent moins bien équipés que les ménages « couple avec 1 enfant » et « couple avec 2 enfants » sauf pour l'équipement en four à micro-ondes. En effet, en 2016, en France métropolitaine, la part des ménages « famille monoparentale » équipés d'un four à micro-onde est de 94,8%, contre 93,9% pour celle des ménages « couple avec 1 enfant » et 94,4% pour celle des ménages « couple avec 2 enfants <sup>20</sup> ». Un autre résultat important est la différence de plus de 15 points entre la part des ménages « famille monoparentale » équipés en voiture et celle des ménages « couple avec 1 enfant » (respectivement 80,9% contre 96,5% en 2016 en France métropolitaine).

---

<sup>16</sup> INSEE Première – n°1743, mars 2019.

<sup>17</sup> INSEE – Définition - : « **L'indice de peuplement des logements** caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage.

*L'occupation " normale " d'un logement est définie ainsi :*

*une pièce de séjour pour le ménage ;*

*une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;*

*une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;*

*Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant.*

*Exceptions : une personne seule dans un studio de 25 m<sup>2</sup> ou plus est réputée satisfaire à la norme et les logements comportant autant de pièces que la norme sont considérés comme surpeuplés s'il y a moins de 18 m<sup>2</sup> par personne.*

*Remarques : la cuisine n'est comptée dans le nombre de pièces que si elle mesure plus de 12 m<sup>2</sup>.*

*Un logement auquel il manque une pièce est en situation de surpeuplement modéré. S'il manque deux pièces ou plus, il est en surpeuplement accentué. À l'inverse, on parle de sous-peuplement modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-peuplement prononcé s'il compte deux pièces de plus et de sous-peuplement très accentué s'il compte au moins trois pièces de plus. » -*

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1236>

<sup>18</sup> Ibid., tableau 3.

<sup>19</sup> Cf. ANNEXE 1 : Equipement des ménages en France métropolitaine

<sup>20</sup> Cf. ANNEXE 1 : Equipement des ménages en France métropolitaine

Enfin, concernant les niveaux de vie des familles monoparentales, il faut savoir qu'en 2016, leur taux de pauvreté<sup>21</sup> est de 34,8% (Tab.7) : ce taux est plus de deux fois supérieur au taux de pauvreté de l'ensemble de la population (14%).

Tab. 7 - Niveau de vie et taux de pauvreté selon la composition du ménage en 2015 et 2016 en France métropolitaine

	2015				2016			
	Répartition de la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros 2016)	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Répartition de la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros 2016)	Personnes pauvres (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)
Personne de référence du ménage de moins de 65 ans	79,4	20120	7916	15,9	78,9	20240	7825	15,8
Personnes seules	9,3	18390	1113	19,1	9,4	18490	1152	19,5
Familles monoparentales	9,6	14460	2098	34,9	9,4	14650	2054	34,8
Couples sans enfant	12,5	25190	544	7	12,6	25510	610	7,7
Couples avec un ou deux enfants	32,7	21900	1919	9,4	32,7	22180	1772	8,6
Couples avec trois enfants ou plus	12,1	16550	1783	23,6	12	16870	1794	23,9
Autres types de ménages	3,2	18160	459	23,3	2,8	17330	443	24,9
Personne de référence du ménage de 65 ans ou plus	20,6	21110	959	7,4	21,1	21540	958	7,3
Personnes seules	6,5	18630	426	10,4	6,7	19140	461	11
Couples	12,5	22390	457	5,9	12,8	22890	422	5,3
Autres types de ménages	1,6	20240	76	7,5	1,6	20560	75	7,5
Ensemble de la population	100	20340	8875	14,2	100	20520	8783	14

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2015 et 2016.

Une étude désigne ainsi les familles monoparentales comme le type de famille le plus exposé à la pauvreté<sup>22</sup>. Les auteurs notent ainsi : « *Ne bénéficiant des revenus d'activité ou de remplacement que d'un seul parent, celui de la mère dans plus de 80% des cas, les familles monoparentales disposent du niveau de vie<sup>23</sup> médian le plus faible (14 650 euros par an). Leurs membres sont quatre fois plus souvent pauvres que les personnes vivant dans un ménage composé d'un couple avec un ou deux enfants (34,8% contre 8,6 %). Néanmoins, leur niveau de vie de médian croît davantage en 2016 que pour l'ensemble de la population (+ 1,3% contre + 0,9 %), en partie grâce à la prime d'activité. Cette dernière représente 1,9% en*

21 INSEE – Définition : « **Le taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian. » - <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1320>

22 INSEE Première – n°1710, septembre 2018.

23 INSEE – Définition : « **Le niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans. » - <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1890>

*moyenne de leur revenu disponible, soit davantage que le RSA activité et la prime pour l'emploi cumulés en 2015 (1,1 %). »<sup>24</sup>.*

Les données que nous avons présentées ci-dessus nous permettent d'esquisser un « portrait type » de ce que signifie être « parent solo » en France métropolitaine en 2016. Tout d'abord, cela signifie être une femme, avoir en moyenne entre 40 et 54 ans et être mère de 1 à 2 enfants de moins de 25 ans. C'est être en emploi pour presque 6 monoparents « femme » sur 10, et faire principalement partie des PCS « employée ou ouvrière ». Cela signifie avoir plus de difficultés à accéder à un logement de façon durable et être confronté plus souvent au surpeuplement que les couples avec enfants. C'est équiper son logement presque toujours en nombreux biens durables (réfrigérateur, congélateur, four à micro-onde, lave-linge, téléviseur couleur, téléphone portable...) et posséder une voiture. Enfin, être parent solo, c'est disposer d'un revenu médian de 14 650 euros pour une année et être exposé, pour plus d'un tiers des membres de famille monoparentale, à la pauvreté. Nous allons maintenant essayer de comprendre ce que signifie être parent solo du point de vue de la littérature scientifique afin de comprendre les problématiques sociologiques qui entourent ces familles à la fois au niveau individuel et collectif.

## 2.5 Du point de vue de la littérature scientifique :

Tout d'abord, il faut comprendre que la famille monoparentale est une réalité ancienne<sup>25</sup>, qui a évolué au fil du temps<sup>26</sup>, pour se constituer principalement aujourd'hui à la suite de la séparation du couple avec enfant(s). En effet, selon une enquête, en 2011 en France, « *la quasi-totalité des pères isolés et plus des trois quarts (78 %) des mères isolées sont en famille monoparentale à la suite d'une séparation. Pour 16 % des mères sans conjoint, la monoparentalité est due au fait d'avoir eu des enfants sans être en couple et pour 6 % au décès de leur conjoint. En particulier, 14 % des mères de famille monoparentale n'ont jamais été en couple, situation rare pour les pères.* »<sup>27</sup>. Reprenant ce constat, une étude de 2016 explique que la famille monoparentale est une situation transitoire dans la vie des parents car elle se termine soit par la remise en couple du parent, soit par le départ des enfants<sup>28</sup>. En effet, utilisant une méthodologie originale pour estimer la durée de cette situation transitoire, Vianney Costemalle estime que la moitié des parents en situation de monoparentalité sortent de celle-ci au bout de 3 ans<sup>29</sup>. Cette situation, qui peut être définie comme transitoire, montre de nombreuses particularités telles que des ressources plus faibles, mais aussi et surtout des besoins spécifiques et appropriés. Être parent solo, c'est faire face à de nombreuses difficultés d'un point de vue individuel, familial, social,

---

<sup>24</sup> INSEE Première – n°1710, septembre 2018.

<sup>25</sup> Légaré J., Desjardins B., « La monoparentalité : un concept moderne », *Population*, 46-6, 1991, pp. 1677-1687

<sup>26</sup> Acs M., Lhommeau B., Raynaud E., « Les familles monoparentales depuis 1990 », Dossiers Solidarité Santé n° 67, Drees, juillet 2015.

<sup>27</sup> INSEE Références – Couples et familles, édition 2015 – Fiches Thématiques « Famille avec enfants », p.108.

<sup>28</sup> Costemalle V., Les durées passées en famille monoparentale : Méthode d'estimation des durées et résultats, Document de travail, n°F1605, INSEE, mars 2016.

<sup>29</sup> Costemalle, V., Combien de temps durent les situations de monoparentalité ? Une estimation sur données françaises., *Economie et Statistique*, 493, 2017, pp.87-112.

environnemental et institutionnel. Les familles monoparentales rassemblent au total 3,4 millions d'enfants (soit 1,6 enfant en moyenne). Nous avons précédemment souligné qu'il s'agit très majoritairement de monoparent « femme » ce qui fait que les familles monoparentales soulèvent intrinsèquement des problématiques d'inégalités femmes-hommes<sup>30</sup>. Par exemple, si nous nous intéressons au niveau de vie, les mères de famille monoparentale ont des niveaux de vie nettement plus faibles (- 24%) que ceux de leurs homologues masculins. Du point de vue social et relationnel, les préjugés et stéréotypes portés sur ces mères et ces familles sont aussi bien des stéréotypes et des préjugés familiaux que de genre<sup>31</sup>. Au-delà de ces problématiques d'inégalités femmes-hommes, nous faisons l'hypothèse que différents facteurs (l'âge, l'orientation sexuelle, l'origine, la situation sociale), complexifient les inégalités subies par ces parents solos en termes d'accès à l'emploi, mais plus généralement d'accès aux services publics et privés : études, loisirs, santé<sup>32</sup>.

Sur le plan des relations familiales, il faut savoir que les parents solos en France délèguent tout autant à la famille élargie qu'avant la séparation mais la famille maternelle reste davantage sollicitée pour garder les enfants que la famille paternelle<sup>33</sup>. Pour les conjoints séparés entre lesquels les enfants « circulent », cet entourage familial élargit l'espace de prise en charge des enfants. Dans son article sur les relations familiales après la séparation conjugale<sup>34</sup>, Anne Unterreiner parle des travaux de Sarah M. Kendig et Suzanne M. Bianchi<sup>35</sup> qui « ont montré que la moindre durée passée par les mères seules avec leur-s enfant-s s'explique principalement par leur position sociale (temps de travail supérieur, moindre niveau d'éducation, âge de la mère et des enfants, nombre d'enfants, ethnicité, etc.) plutôt que par la monoparentalité en tant que telle. Les mères seules passent ainsi plus de temps dans les activités de soin que les mères mariées et autant de temps total et à être en interaction avec leur-s enfant-s que les mères mariées. »<sup>36</sup>. Une enquête ethnographique dans les milieux populaires précarisés nous confirme que dans les cas de séparation, les mères peuvent compter sur le réseau familial<sup>37</sup>. Cependant, l'article explique aussi que sur du long terme, la charge éducative fréquemment assumée de façon solitaire, suscite l'épuisement et, dans certains cas, le rejet des enfants au moment où ils atteignent

---

<sup>30</sup> INSEE, Rapport « Femmes et hommes, l'égalité en question », 2017.

<sup>31</sup>Dagorn Johanna, « Préjugés » et « Stéréotypes », Genre, l'essentiel pour comprendre (B. E-Bellebeau et A. Alessandrindir.), Dasut, 2004.

<sup>32</sup>Meidani Anastasia, Alessandrin Arnaud, *Parcours de santé, Parcours de genre*, PUM, 2018.

<sup>33</sup> Le Gall D., 1996, Faire garder les enfants dans les familles à beau-parent : La délégation comme régulation conjugale, in Kaufmann J.-C. (dir.), *Faire ou faire-faire ? Famille et services*, PURennes, p. 79-92.

<sup>34</sup>Unterreiner Anne. Les relations familiales après la séparation conjugale. *Revue de littérature internationale sur les familles de couples séparés*. In: *Revue des politiques sociales et familiales*, n°127, 2018. Dossier « Vivre la monoparentalité en situation de précarité ». pp. 83-89

<sup>35</sup>Kendig S. M., Bianchi S. M., 2008, Single, cohabiting and married mothers' time with children, *Journal of Marriage and Family*, vol. 70, p. 1228-1240.

<sup>36</sup>Unterreiner A. Les relations familiales après la séparation conjugale. *Revue de littérature internationale sur les familles de couples séparés*. In: *Revue des politiques sociales et familiales*, n°127, 2018. Dossier « Vivre la monoparentalité en situation de précarité », p.85.

<sup>37</sup>Deshayes Fabien. Séparations dans les familles monoparentales précaires. Prise en charge des enfants et soutien familial. In: *Revue des politiques sociales et familiales*, n°127, 2018. Dossier « Vivre la monoparentalité en situation de précarité ». pp. 9-21;

l'adolescence. En effet, l'auteur nous explique ainsi : « *Dans le cas des familles monoparentales, lorsque les enfants grandissent, le couple mère-enfants, souvent décrit comme inséparable durant les premières années du mineur en raison de l'effacement fréquent des pères en cas de séparation, se fragilise. Certaines mères, durablement éloignées du travail salarié, estiment qu'une activité professionnelle pourrait leur offrir la possibilité d'occuper un autre rôle.* »<sup>38</sup>. Ceci souligne ainsi un point important : au-delà des raisons purement économiques, le travail salarié apparaît plus que nécessaire pour ces mères en situation de monoparentalité qui ressentent un certain « épuisement à être mère » et souhaitent investir d'autres rôles, d'autres identités.

Dans ce sens, plusieurs dispositifs ont été mis en place en France pour favoriser le retour à l'emploi comme ceux concernant les « parents isolés »<sup>39</sup> c'est-à-dire les parents (presque toujours des mères) élevant seuls un enfant âgé de moins de 3 ans et bénéficiant d'un minimum social (les parents isolés correspondent donc à une partie des familles monoparentales). Un article étudiant deux dispositifs transversaux d'insertion (à Nantes et à Paris) des mères de familles monoparentales précaires souligne cependant le fait que « *les initiatives nationales en faveur de l'insertion des mères de familles monoparentales précaires s'inspirent souvent d'initiatives locales. Celles-ci se sont multipliées ces dernières années, et proposent à des mères précaires une forme d'accompagnement global, combinant accès à un mode d'accueil des jeunes enfants et soutien au retour à l'emploi. Elles s'appuient pour cela sur la coopération d'institutions [Pôle emploi, protection maternelle et infantile (PMI), Caf, etc.] et de professionnels (travailleurs sociaux, conseillers en insertion professionnelle) relevant de champs différents.* »<sup>40</sup>. Les deux dispositifs transversaux d'insertion étudiés par l'auteure ont pour but de coupler l'accès des mères en situation de monoparentalité à un accompagnement vers l'emploi et à un mode d'accueil pour leur(s) enfant(s). La conclusion de l'article insiste sur l'importance de l'implication à la fois des acteurs locaux mais aussi départementaux et des acteurs intermédiaires en matière d'emploi, qui eux, relevant plutôt d'une politique nationale, restent peu impliqués ce qui limite la mise en place efficace des dispositifs. Lorsque nous parlons des dispositifs d'aides à l'attention de ces familles monoparentales, il convient aussi de regarder du côté des professionnels de la famille leurs points de vue et leurs vécus. Trois chercheurs se sont proposé d'expliquer quelques pistes d'analyses dans un article publié en 2004<sup>41</sup>. Ils parlent ainsi de « désarroi » des professionnels, principalement les travailleurs sociaux, qui se retrouvent dans des situations complexes car les demandes des familles monoparentales vont souvent au-delà de l'aide que l'institution pour laquelle ils travaillent peut offrir. A propos de ces travailleurs sociaux, il semblait ici important de mentionner l'article écrit par une assistante familiale

---

<sup>38</sup> Ibid. p.15

<sup>39</sup>Eydoux A., 2010, La grande transformation des politiques sociales à l'égard des mères isolées en France et au Royaume-Uni, Informations sociales, n° 160, p. 98-105.

<sup>40</sup>Bucolo E, Eydoux Anne, Fraisse Laurent. Parcours coordonné et crèche d'insertion. In: Revue des politiques sociales et familiales, n°127, 2018. Dossier « Vivre la monoparentalité en situation de précarité ». pp. 38-39

<sup>41</sup>Martin, Claude, Gérard Neyrand, et Patricia Rossi. « Le désarroi des professionnels face à la précarité monoparentale », Dialogue, vol. 163, no. 1, 2004, pp. 17-24.

monoparentale qui témoigne de son vécu et aborde par exemple les difficultés liées au partage des temps de vie<sup>42</sup>.

A ce stade de notre revue de la littérature, il semble important de spécifier que les travaux sur la monoparentalité sont très souvent concentrés sur les situations de précarités (et donc aussi sur les monoparents « femme ») comme c'est par exemple le cas pour les travaux du sociologue Gérard Neyrand<sup>43</sup> ou encore ceux de Christine Lévy<sup>44</sup>. Cette spécificité des travaux sur les familles monoparentales n'est pas vraiment incohérente au vu des statistiques que nous avons évoquées plus haut et du fort taux de pauvreté de ces familles (34,8% en 2016, en France métropolitaine).

Concernant la situation de précarité, nous avons trouvé de rares études croisant les dimensions : familles monoparentales et immigration, alors même que ces deux dimensions sont connues pour influencer négativement sur les conditions de vie<sup>45</sup>. Visant à approfondir les résultats publiés dans le premier article cité, un second article conclut : « *Les femmes seules immigrées ont des conditions de vie plus difficiles que les femmes seules non immigrées. Elles cumulent différents facteurs de vulnérabilité : familles plus nombreuses, moindre niveau de formation, situations d'activité précaires, conditions de logement difficiles. Cependant, les situations des femmes immigrées en situation de monoparentalité sont loin d'être homogènes si l'on considère l'origine migratoire. L'organisation quotidienne de ces femmes, vivant avec au moins un très jeune enfant, semble essentiellement impactée par leur statut de femmes seules. Toutes choses égales par ailleurs, le mode d'accueil qu'elles utilisent ne présente pas de réelles différences avec celui choisi par les femmes seules non immigrées. Néanmoins, l'étude des enfants âgés de moins d'un an vivant uniquement avec leur mère indique un investissement des pères, à la fois symbolique et quantitatif, légèrement supérieur dans les foyers immigrés.* »<sup>46</sup>. Les travaux de Marie-Laure Cadart mettent en exergue les expériences de ces familles monoparentales en situation de migration et plus précisément, leur vulnérabilité<sup>47</sup>.

L'auteure insiste ainsi sur la différence de vécu selon les cultures et le pays d'origine et rappelle « *l'importance de la formation initiale et continue des travailleurs sociaux et médico-sociaux qui doit leur permettre de s'ouvrir à l'Autre, qu'il soit d'une culture proche ou lointaine. Dans leur difficile travail basé sur l'écoute, ils doivent pouvoir disposer d'accompagnement et d'analyse de leurs pratiques professionnelles. Il est nécessaire qu'ils travaillent avec les associations de médiation transculturelle et qu'ils impulsent, inventent ou*

---

<sup>42</sup>Bely, Béatrice. « La monoparentalité dans l'accueil familial », *Empan*, vol. 80, no. 4, 2010, pp. 115-125.

<sup>43</sup>Neyrand, Gérard. « Un soutien à la parentalité souvent inadapté aux situations de précarité. L'exemple des foyers monoparentaux », *Enfances & Psy*, vol. 67, no. 3, 2015, pp. 105-112.

<sup>44</sup>Lévy, Christine. « Les familles monoparentales à l'épreuve de la précarité et du regard social », *Informations sociales*, vol. 168, no. 6, 2011, pp. 78-88

<sup>45</sup>Moguéro L., Eremenko T., Thierry X., Prigent R., 2015, Les familles monoparentales immigrées : des familles doublement pénalisées ?, *Revue de droit comparé du travail*, n° 2, p. 68-83.

<sup>46</sup>Thierry Xavier, Prigent Rose, Eremenko Tatiana, Moguéro Laure. Caractéristiques et organisation quotidienne des familles monoparentales immigrées. In: *Revue des politiques sociales et familiales*, n°127, 2018. Dossier « Vivre la monoparentalité en situation de précarité ». pp. 63-70, p.70.

<sup>47</sup>Cadart, M-L. « La vulnérabilité des mères seules en situation de migration », *Dialogue*, 163. 1, 2004, pp. 60-71.



*soutiennent toute initiative visant à rompre l'isolement des femmes et des enfants, isolement qui constitue, notamment dans la monoparentalité, un risque majeur pour le développement et l'épanouissement des enfants. ».*

Enfin, d'autres tentatives de rendre compte de récits d'expériences de ces familles monoparentales sont à noter. Nous citerons ici les travaux de Pascal Hachet, psychologue, qui témoigne de la prise en charge de la demande d'aide d'un adolescent vivant avec sa mère qui est divorcée, sans emploi et élève seule son fils<sup>48</sup>. Plus récemment, l'article d'Élisabeth Lisse rend compte de ses observations, au sein d'une cité populaire, des stratégies développées par les mères de famille pour « assumer » leurs rôles dans un contexte de précarité<sup>49</sup>. Ceci nous explique ainsi que face à leurs situations précaires et complexes, ces femmes « font avec », se créant « *des espaces, des refuges pour préserver leur existence et leurs relations.* » et s'appuyant « *sur une solidarité familiale et féminine* » qui n'est pas pour autant garante d'une autonomie de la « *communauté féminine* ».

## 2.6 Les parents monoparentaux, dans le département de la Dordogne

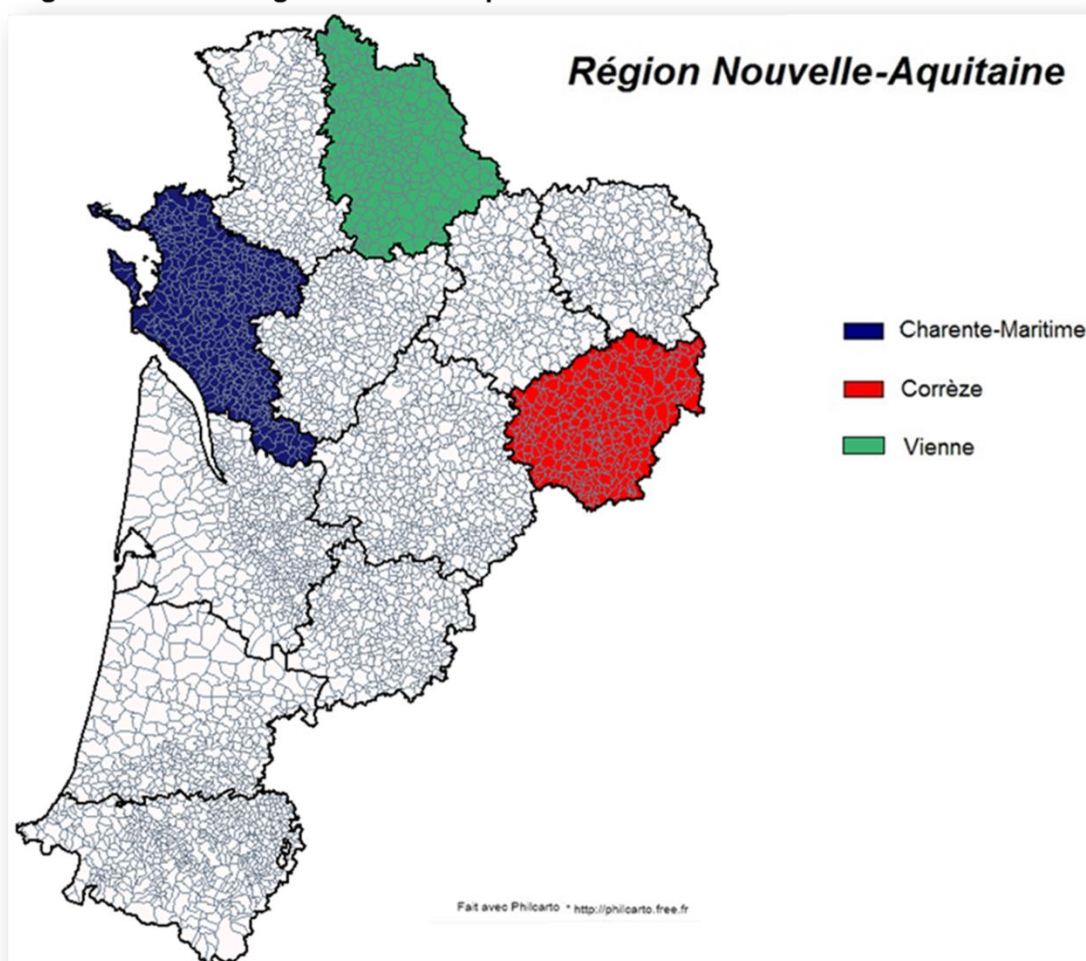
Partant du principe que cette étude doit prendre en compte 4 éléments sociodémographiques distincts (un site en milieu rural, un site péri-urbain, un site urbain et un QPV), selon les arbitrages du commanditaire, nous avons déjà effectué une analyse sur 3 départements : la Vienne, la Charente-Maritime et la Corrèze (Fig.1).

---

<sup>48</sup>Hachet, Pascal. « Un adolescent et sa mère, ou l'accompagnement clinique d'une situation monoparentale », Dialogue, vol. 163, no. 1, 2004, pp. 89-96.

<sup>49</sup>Lisse, Élisabeth. « Monoparentalité et sociabilité féminine. Apprentissages du rôle de mère en cité populaire », Ethnologie française, vol. 37, no. 4, 2007, pp. 733-741.

Fig.1 - Carte de la région Nouvelle-Aquitaine



Les parents monoparentaux en Nouvelle-Aquitaine ont des caractéristiques similaires aux familles monoparentales à l'échelle de la France métropolitaine. Ces 3 départements se trouvent dans la région Nouvelle-Aquitaine où des analyses réalisées par l'INSEE<sup>50</sup> démontrent que les femmes monoparentales sont plus touchées par la pauvreté que les autres et que les parcours de vie de ces femmes ne permettent jamais un rattrapage complet de la perte de niveau de vie (particulièrement pour les veuves). Une autre enquête de l'INSEE<sup>51</sup> sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine note que les mères monoparentales appartiennent plus à des PCS plus précaires, formulent plus de demandes dans le parc immobilier social et résident donc moins au centre-ville que les autres.

Les données de l'INSEE en Nouvelle-Aquitaine nous indiquent que les familles monoparentales de cette région ont des caractéristiques proches de celles que nous avons étudiées précédemment à l'échelle de la France métropolitaine. En effet, tout d'abord, les femmes en situation de monoparentalité restent majoritaires (82% en 2014) et il est là aussi observé que plus le nombre d'enfants est élevé, plus la proportion des femmes en situation de monoparentalité augmente.<sup>52</sup> L'âge médian des femmes monoparentales est de 40,5 ans. Elles sont moins souvent diplômées que les mères en couple et font majoritairement partie des PCS « Employée » et « Ouvrière ». Elles sont 69% à se déclarer en emploi en 2014 et 31% à être locataires d'un logement social.

**Tab.8 – Nombre de ménages selon leur composition en Nouvelle Aquitaine en 2011 et 2016 :**

	2016		2011	
	Nb	%	Nb	%
<b>Ensemble</b>	<b>2742900</b>	<b>100</b>	<b>2611220</b>	<b>100</b>
Ménages d'une personne	1007868	36,7	910050	34,9
Hommes seuls	425823	15,5	377687	14,5
Femmes seules	582045	21,2	532363	20,4
Autres ménages sans famille	61246	2,2	67010	2,6
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1673785	61	1634161	62,6
Un couple sans enfant	804331	29,3	790516	30,3
Un couple avec enfant(s)	634213	23,1	637001	24,4
Une famille monoparentale	235240	8,6	206644	7,9

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019.

D'après les données du recensement de la population de 2016 en Nouvelle-Aquitaine, la part de familles monoparentales parmi l'ensemble des ménages est de 8,6% (Tab.8), soit légèrement plus basse de 0,7 points par rapport à celle de France métropolitaine (9,3%).

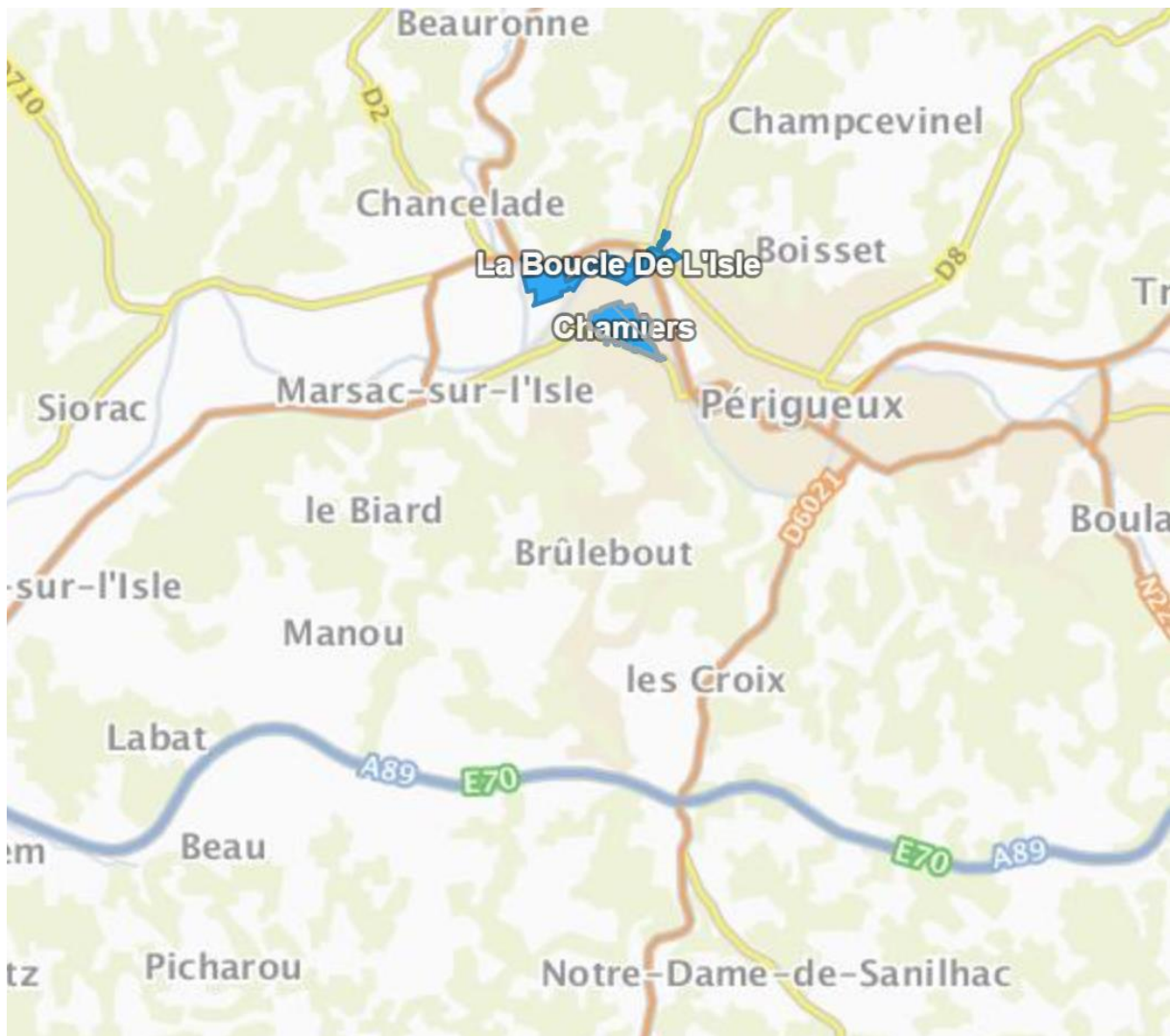
<sup>50</sup> INSEE Analyses Nouvelle-Aquitaine, n°64, 2018.

<sup>51</sup> INSEE Flash Nouvelle-Aquitaine, n°34, 2018.

<sup>52</sup> Ibid.

L'analyse des données du recensement de la population de 2016 pour la région Nouvelle-Aquitaine étant proche de celle de 2014 évoquée ci-dessus, nous avons fait le choix de déplacer les tableaux dans les pages « ANNEXES » du rapport<sup>53</sup>. Les principales données de la Nouvelle-Aquitaine concernant les familles monoparentales seront rappelées dans la partie ci-après.

## 2.7 Quelle spécificité pour les QPV de Périgueux ?



<sup>53</sup> Cf. ANNEXES 2, 3 et 4.

Sur le Grand Périgueux, 2 666 habitants résident dans les deux quartiers prioritaires (QPV) Boucle de l'Isle et Chamiers, ce qui représente 2,6 % de la population du Grand Périgueux. Ces deux QPV se situent au cœur de l'Agglomération dans les communes de Périgueux et Coulounieix-Chamiers, soit 2 communes sur les 43 qui composent le Grand Périgueux. D'autres quartiers sont également inscrits dans le Contrat de ville<sup>54</sup> : des quartiers en veille active (notamment sur la commune de Boulazac Isle Manoire) et des quartiers fragilisés sur les deux autres communes, quartiers pour lesquels les partenaires du contrat maintiennent une vigilance et une attention particulière au regard de l'intensité des problèmes. Ces trois communes concentrent à elles seules 5 248 logements locatifs sociaux sur un total de 6 462 pour l'Agglomération entière. Par ailleurs, la majorité du parc locatif social est détenu par les deux bailleurs publics Grand Périgueux Habitat et Dordogne Habitat (soit 84 %), amenés à fusionner en 2020. Localisés en cœur d'agglomération, les 2 QPV se caractérisent donc par une forte densité urbaine. Pour autant, la population est en diminution dans ces quartiers, ce qui traduit souvent un déficit d'attractivité et d'image qu'il convient d'inverser. Toutes les compétences de l'Agglomération sont touchées. C'est pourquoi un avenant a été signé pour les années 2020-2022 afin d'insuffler des opérations de rénovation du cadre de vie, de réhabilitation de logements, de développement économique ou d'offres de services, de mobilité, etc. De même, l'Etat est garant et soutien de la cohérence et de la faisabilité opérationnelle des projets structurants ainsi que des contractualisations ad hoc.

### Le quartier de Chamiers :

Recouvre 31 hectares et plus de 1200 habitants, avec un très fort taux de pauvreté.

Population municipale 2013

	Quartiers Prioritaires
Taux de pauvreté 2017	57.5 %
Nombre de demandeurs d'emploi T3 2020	173

### Caractéristiques socio-démographiques des ménages 2014

	Quartiers Prioritaires
Part des ménages imposés	21.5 %
Part des familles monoparentales parmi les ménages	18.1 %
Part des ménages de 5 personnes et plus	13.7 %
Part des ménages locataires	n.d.
Part des ménages dont l'origine principale du revenu déclaré repose sur des indemnités de chômage	n.d.
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	48.1 %
Taux de bas revenus déclarés (au seuil de 60%)	65.8 %
Source : Insee, <b>Fichier localisé social et fiscal</b> , 2014	

<sup>54</sup> [Le contrat de ville 2015 - 2022 - Ville de Périgueux \(perigueux.fr\)](https://www.perigueux.fr/le-contrat-de-ville-2015-2022)

Le projet de renouvellement urbain du quartier de Chamiers repose sur une approche transversale des ambitions liées à la cohésion sociale, à l'environnement urbain, au développement économique et l'emploi ainsi qu'au développement durable. Le futur Bus à Haut Niveau de Service du Grand Périgueux passera à l'intérieur du quartier.

Reposant sur un concept fort de parc urbain habité, le projet de renouvellement urbain de Chamiers se donne cinq défis : désenclaver le quartier physiquement et dans les représentations, opérer le déploiement d'une offre de logements attractive pour aujourd'hui et pour demain, rationaliser l'espace public, les usages et les fonctions de ce dernier, conforter et développer la vocation Économie-Emploi du quartier et enfin créer les conditions d'une mutation réelle et durable du cœur d'agglomération en opérant un véritable changement d'image.

### **Le pôle de l'économie sociale et solidaire et des cultures urbaines de la Boucle de l'Isle (12 M€)**

Recouvre 45 hectares et plus de 1500 habitants, avec un taux de pauvreté bien moins élevé que celui de Chamiers.

Population municipale 2013

	<b>Quartiers Prioritaires</b>
Taux de pauvreté 2017	34.8 %
Nombre de demandeurs d'emploi T3 2020	186

<b>Quartiers Prioritaires</b>	
Part des ménages imposés	23.4 %
Part des familles monoparentales parmi les ménages	21.1 %
Part des ménages de 5 personnes et plus	6.3 %
Part des ménages locataires	79.6 %
Part des ménages dont l'origine principale du revenu déclaré repose sur des indemnités de chômage	n.d.
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	44.3 %
Taux de bas revenus déclarés (au seuil de 60%)	60.0 %

Les deux futures passerelles de liaison côté Gour de l'Arche et côté Bas-Toulon renforceront les liens entre et avec les 2 QPV. L'ensemble entend répondre à quatre exigences :

- Créer un support d'inclusion sociale et d'échanges intergénérationnels qui favorise l'émergence et le développement de projets liant cultures urbaines, économie créative circulaire et innovation sociale pour les habitants issus des QPV, mais aussi de toute l'agglomération ; - Accompagner les initiatives d'utilité sociale porteuses de solutions nouvelles et créatrices d'emplois de qualité par l'hybridation inédite des disciplines, des filières et des publics, mais aussi en proposant des espaces évolutifs de formation, de travail et d'innovation aux acteurs locaux de l'économie sociale et solidaire, y compris en phase « test » ; - Organiser l'émergence de produits touristiques attractifs et inédits sur l'agglomération, alliant une gamme d'activités, de restauration, et d'hébergements originaux en phase avec les nouvelles attentes des jeunes, des familles et des entreprises ; - Mettre en valeur et ouvrir au public le site dans une approche éco-responsable assurant la gestion de la pollution des sols, le développement de l'agriculture urbaine, la contribution à un nouveau modèle énergétique sobre, décarboné et local. Ce tiers-lieu majeur et structurant d'envergure régionale est conçu dans une démarche participative et partenariale à chaque étape du projet avec un collectif associatif, des institutions, des habitants et des acteurs de l'économie et de l'emploi. Retenue en février 2018, l'équipe de maîtrise d'œuvre travaille à la conception des différents espaces au service du projet de fonctionnement.

Sont prévus : - L'aménagement d'un parc urbain de 4.5 ha permettant l'organisation de manifestations et d'événements d'envergure (programmation culturelle, sportive et de loisirs co-élaborée avec les habitants des QPV) ; - La construction de halles d'une surface totale de 4 500 m<sup>2</sup> et regroupant des équipements à visée d'économie sociale et solidaire (espaces de travail partagés et évolutifs permettant l'organisation de séminaires, formations et ateliers de réparation/réemploi, auditorium, restaurant, etc.) mais aussi dédiés à la promotion des cultures urbaines (pratique du skate/BMX/roller, du « parkour », de la capoeira, du hip hop, des percussions, du graff/sérigraphie, etc.). Au regard de ces ambitions, le projet sollicitera l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales paru le 11 juillet 2019 afin de soutenir des tiers-lieux « fabriques de territoire » et « fabriques numériques de territoire » dans les QPV.

### **Les aménagements « Boucle de l'Isle en mouvement »**

D'autres projets au service des habitants de la Boucle de l'Isle se poursuivent d'ici 2022.

- Des équipements de la petite enfance totalement réhabilités pour les habitants, le cadre de la stratégie urbaine intégrée pour les quartiers, la restructuration de la crèche du Gour de l'Arche était prévue pour améliorer les conditions d'accueil des enfants mais aussi pour mieux positionner cet équipement de quartier à une échelle d'agglomération (et répondre aux besoins des familles de l'ouest du Grand Périgueux). Ce projet fait suite à la reconstruction de la crèche du centre-ville de Périgueux sur le quartier ClosChassaing, touchant le quartier du Toulon. Les habitants de la Boucle de l'Isle, et plus particulièrement

du Bas-Toulon, auront donc la possibilité d'accéder à l'offre de deux crèches totalement neuves (100 à 120 places), sans augmentation de leur capacité d'accueil.

- La requalification des liaisons et des espaces publics (1,8 M€) Dans le cadre de la stratégie urbaine intégrée pour les QPV et de la démarche « Périgueux en Mouvement » qui vise à renforcer l'attractivité du centre-ville tout en confortant les pôles de centralité dans les quartiers périphériques, la ville de Périgueux s'est engagée dans la requalification de la Boucle de l'Isle. Les aménagements réalisés par la ville se sont essentiellement attachés à améliorer et sécuriser les modes de déplacements doux en lien notamment avec les équipements structurants du quartier. Ces travaux, d'un montant de plus de 800.000 € ont été programmés en 3 tranches d'ici 2020, dont deux sont d'ores et déjà réalisées : - La phase 1 (2016) a permis d'améliorer la visibilité et l'accessibilité du complexe associatif de la Filature de l'Isle (sécurisation des modes de déplacement doux, requalification des abords et des stationnements, désenclavement routier) afin de répondre aux observations faites par le Conseil citoyen. - La Phase 2 (2017) a organisé une centralité pour le quartier avec l'aménagement d'un parvis paysager devant la salle de concert Le Sans Réserve labellisée Scène de Musiques Actuelles et la réorganisation du stationnement, des circulations piétonnes et future voie bus aux abords du gymnase omnisport et sur la Route d'Angoulême. Le Grand Périgueux est par ailleurs intervenu d'une part, en priorisant ce quartier dans son plan d'implantation des bornes collectives de déchets enterrées et d'autre part, en améliorant l'accessibilité aux arrêts de bus (réaménagement de deux nouveaux quais de bus accessibles PMR face à l'entrée du Parc de la Source.). Des premiers résultats ont pu être observés : pacification des déplacements piétons, optimisation des stationnements automobiles, amélioration de l'accessibilité aux équipements du quartier. La phase 3 consistera à ouvrir le Parc de la Source sur le quartier et améliorer sa visibilité depuis la route d'Angoulême. La réhabilitation de la place centrale du Gour de l'Arche avec l'installation de mobilier urbain (bancs, tables de pique-nique et de ping-pong, jeux pour enfants, boulodrome, bornes de déchets enterrées,...). - La mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation avec mise à sens unique des rues résidentielles, maintien du double sens pour les commerces et équipements, recalibrage des chaussées (création de stationnement et/ou plantation) et lien direct sécurisé à la voie verte (aménagement des trottoirs et stationnement, ralentisseurs). Des aménagements cyclables et la réfection de la route d'Angoulême qui délimite le quartier avec sécurisation des traversées piétonnes ont également été prévus. –

Une dernière phase, post 2022, devra enfin permettre au Chemin de Saltgourde de devenir une voie apaisée en améliorant l'accès aux équipements éducatifs (crèche, école et collège), en créant un mail du lycée professionnel vers la plaine des sports, en réorganisant et en mutualisant les différents parkings, en aménageant de nouveaux arrêts de bus. Cette phase sera l'aboutissement de la requalification globale du quartier.

Le projet s'intégrera au cœur du dispositif urbain propre à la modernisation de ce quartier, en lien avec l'ensemble des équipements publics. Parallèlement, la ville de Périgueux réfléchit à la réalisation d'un projet de logements en accession à la propriété avec un promoteur privé qui devrait aboutir d'ici 2023.



### III° PROFIL DES REpondant.e.s



#### Le sexe :

Comme toujours dans ce type de questionnaire, les femmes sont majoritaires. Le sujet et le mode de passation accroissent d'autant plus leur représentation parmi les répondantes. Avec seulement trois hommes ayant répondu, il nous est difficile de faire une comparaison genrée des réponses, seulement quelques tendances et hypothèses. Pour plus de renseignements sur cette comparaison, il faudra se référer au rapport régional. Dans une autre perspective, rappelons que les autres départements connaissent le même taux de réponses d'hommes.

Tableau 1 : Vous êtes

	Moyenne des répondant.e.s*
Un homme	10%
Une femme	90%

\* Sur les questions sociodémographiques on note un taux de non-réponse de 10% environ.

Rappelons que les hommes monoparents sont, en creux, révélateurs des inégalités vécues par les femmes monoparentes :

### Et les pères seuls ?

En 2011, 15 % des familles monoparentales étaient composées d'un père et de ses enfants, contre 11 % en 1990. Ces pères sont près de deux fois moins au chômage que les mères isolées (respectivement 9 % et 17 % en 2012). Ils ont aussi des revenus plus élevés. Les hommes isolés actifs disposent d'un niveau de vie médian 1,2 fois supérieur à celui des femmes seules actives (1 578 euros contre 1 324 euros pour une personne seule en 2013). En conséquence, les hommes seuls sont moins touchés par la pauvreté que les mères isolées : 20,9 % sont pauvres contre 29,4 % des mères à la tête d'une famille monoparentale, selon les données 2014 de l'Insee.

#### Pour en savoir plus :

- [Couples et familles](#), Insee Références, édition 2015, décembre 2015.

- [Les familles monoparentales depuis 1990](#), ministère des Affaires sociales, Dossiers Solidarité et santé n°67, juillet 2015.

### L'âge :

L'âge des parents est un indicateur important lorsqu'il s'agit, notamment, de comparer les accès aux services en fonction des mobilités individuelles ou bien des connaissances des maitrises de l'outil informatique.

Les populations les plus âgées ne sont pas ou peu renseignées, ce qui correspond aussi au profil des personnes interrogées dans cette enquête. A noter un pourcentage bien plus élevé de jeunes femmes âgées entre 19 et 23 ans. Ce qui est peu comparable aux autres territoires, mais proche des populations les plus paupérisées.

Ce sont aussi celles qui répondent le moins à ce type d'enquêtes : les usages sociaux du numérique en fonction des âges pouvant expliquer en partie ces différences de comportement, et aussi le fait que les enfants ne résident plus dans la résidence parentale passé un certain âge.

Tableau 2 : Quel âge avez-vous ?

	Moyenne des répondant.e.s
15-18ans	0%
19-25ans	13%
26-44ans	64%
45-65ans	23%
Plus de 65ans	0%

### La catégorie socio professionnelle :

Comme dans tous les territoires interrogés, les employé.es sont majoritaires. Cette dissymétrie est attendue, étant donné que nous interrogeons massivement des femmes. La question des Catégories Socioprofessionnelles (CPS) est en première ligne interprétative, avec celle des éloignements physiques et de la précarité, en matière de comportements relatifs aux modes de garde. Tout d'abord, le travail est la deuxième source d'entourage amical (OCDE, 2008). De plus, les personnes au chômage sont également celles qui ont le moins de relations familiales également (Castel, 2007). Cette variable sera à mettre en tension avec les possibilités offertes, qui s'amenuisent de facto pour ces personnes.

Mais, travailler ne veut pas dire pour autant bénéficier des mêmes possibilités d'accueil. Ainsi, pour les personnes à temps partiel, et pour les professions à plus faibles revenus, les frais de garde correspondent à des choix stratégiques. Ils s'effectuent financièrement au détriment de loisirs, de la santé....

Comme le souligne l'Observatoire des inégalités, lire la question de la monoparentalité à l'aune des catégories socioprofessionnelles doit cependant se jumeler aux questions de temps partiels ou de précarité dans l'emploi : « Ces faibles revenus sont aussi liés au manque d'emploi. En 2014, 15 % des mères seules étaient au chômage, près de deux fois plus que l'ensemble des femmes. Ce taux atteint 33 % pour celles qui élèvent deux enfants ou plus, dont l'un à moins de trois ans. Le fait de devoir gérer seule les activités domestiques et les enfants complique l'intégration dans le monde du travail, tant il est parfois difficile, notamment, d'organiser et de financer la garde des enfants. »

Tableau 3 : Vous êtes ?

	Moyenne des répondant.e.s
Etudiant.e	7%
Ouvrier.e	0%
Artisan.e	0%
Cadre	3%
Retraité.e	0%
Employé.e	<b>23%</b>
Profession intermédiaire	7%
Cadre supérieur	3%
Actuellement sans emploi	40%
Commerçant	0%
Parent au foyer	17%
Agriculteur/trice	0%

---

---

L'échantillon comporte très peu de cadres, ce qui correspond aux personnes résidant dans les quartiers prioritaires de la ville, et un fort taux de personnes sans emploi (40%). Aux côtés des questions relatives aux CPS, nous avons aussi interrogé d'autres éléments relatifs à l'économie des familles comme par exemple les temps partiels. En matière de juxtaposition des temps de vie et des contraintes qui en découlent, une question sur les horaires de travail a également été posée. Enfin, les répondant.es ont aussi eu à renseigner des questions sur la situation familiale.

**Tableau 4 : Si vous exercez un emploi, vous l'exercez à...**

	<b>Moyenne des répondant.e.s</b>	<b>Périgueux</b>
<b>Temps partiel</b>	31%	42%
<b>Temps complet</b>	69%	58%

Tout comme à Rochefort, nombre de personnes se sont déclarées à temps partiel, et effectuent quelques heures de ménage auprès des particuliers ou dans l'entretien de locaux, parfois très tôt le matin, pour une grande part, conformément à ce qui a été relevé lors des entretiens collectifs avec les professionnels.

Pour rappel, selon l'INSEE et l'Observatoire des inégalités, toutes ces questions sont prédominantes pour bien comprendre le vécu des familles monoparentales :

## Portrait des familles monoparentales

	Familles monoparentales	Couples avec enfants	Ensemble
<b>REVENUS - PAUVRETE</b>			
Niveau de vie mensuel médian (en euros, 2014)	1 184	1 712	1 679
Taux de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (en %, 2014)	35,9	11,4	14,1
Nombre d'individus pauvres à 60 % du niveau de vie médian (2014)	2 035 000	4 10 000	8 760 000
Part dans la population pauvre (en %, 2014)	23,2	40,6	100
<b>EMPLOI-CHÔMAGE</b>			
Taux de chômage des femmes (en %, 2014)	15,0	7,0	9,0
Part des femmes à temps partiel subi (en %, 2012)	42,0	20,0	32,0
Taux d'emploi précaire des femmes (en %, 2012)	15,0	9,0	13,3
<b>LOGEMENT</b>			
Surpeuplement modéré (en %, 2013)	19,0	16,0	8,7

France métropolitaine.

Source : Insee, ministère des Affaires sociales - © Observatoire des inégalités

C'est pourquoi, pour poursuivre cette dynamique descriptive, nous pouvons aussi signaler les caractéristiques des répondant.e.s en matière d'horaires décalés ou de précarité dans le logement :

**Tableau 5 : Etes-vous soumis.e à des horaires décalés ? (travail de nuit, en week-end...)**

	Moyenne des répondant.e.s
<b>Oui</b>	46%
<b>Non</b>	54%

Cette variable est très importante car certains métiers du soin notamment liés au "care"<sup>55</sup> ont des horaires qui ne coïncident pas avec les accueils, tout en étant peu reconnus socialement (saisonnier.es, employées de maison, gardiennes, assistantes maternelles, aides-soignantes...): ce sont majoritairement ici des femmes qui travaillent dans la restauration et le nettoyage de locaux. C'est d'ailleurs ce qui explique que le confinement a eu de graves conséquences financières pour plus de 63% de ces familles. Lors des

<sup>55</sup> Le care renvoie à l'idée d'un soin mutuel, au fait de prendre soin d'autrui et de mettre ces valeurs au cœur de nos sociétés individualistes. Cette théorie trouve son origine dans les travaux de Caroll Gilligan en 1982, dans « une voix différente. Pour une éthique du care ». Les métiers liés au care sont pour plus de 80% occupés par des femmes, et peu rentables financièrement pour les salariées.

entretiens collectifs, les baisses de ressources durant le covid sont dûes majoritairement à la perte des allocations chômage et les trois mois de décalage avant l'entrée au RSA.

Les familles vivant des aides sociales n'ont pas été impactées par des problèmes financiers, ce qui a augmenté le clivage entre bons et mauvais habitant.es des QPV, et le ressenti fort, comme le montre ce témoignage d'une habitante de Chamiers :

*« Que je trouve pas normal que ce qui essaie de s'en sortir et moins d'aides que des gens qui profitent de ce système moi je vis seule avec un enfant et travaille peu car je ne peux pas me déplacer pour le travail comme je souhaite car manque de moyens et quand on trouve un petit travail on nous baisse toute les aides ».*

Cet état de fait fera l'objet d'une partie entièrement dédiée.

Tableau 6 : Vous êtes....

	Moyenne des répondant.e.s
Locataire du privé	21%
Locataire du public	62%
Propriétaire	7%
Hébergé à titre gratuit	4%
Résident d'un centre d'hébergement	0%

Concernant le logement, les chiffres auprès de bailleurs publics élevés sont attendus étant donné qu'une part importante réside dans un HLM. Mais, avec le futur plan du contrat de ville notamment, le nombre de propriétaires occupants (seulement 7%) pourrait augmenter, au moins à Boucle de l'Isle.

## Situation familiale :

Tableau 7 : Vous êtes....

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Célibataire avec enfant.s	40%	73%
Séparé.e avec enfant.s en résidence alternée	14%	12%
Séparé.e avec enfant.s en résidence complète	44%	15%
Veuf/ve	2%	0%

Près des trois quarts des répondant.es est célibataire depuis le départ. Ce qui induit à la fois une habitude d'autonomie, mais aussi la non possibilité d'avoir recours à l'ex-conjoint concernant les modes de garde et d'accueil. La distance et l'inscription dans des réseaux d'entraide sont ici des facteurs à analyser.

Tableau 8 : nombre d'enfants par ménage

	Moyenne des répondant.e.s
Un	43%
Deux	39%
Trois	11%
Quatre	5%
Cinq	0%
Six ou plus	2%

Il y a très peu de famille nombreuse parmi les personnes interrogées, et la très grande majorité ont entre un et deux enfants. Ce qui est plutôt bas, comparé aux moyennes constatées dans les QPV. Cela est certainement corrélé au célibat dès le départ.

### Tableau 9 : Quel âge ont-ils ? (plusieurs réponses possibles)

Les enfants des répondant.e.s ont en moyenne entre 6 et 15 ans. Cette donnée influe sur le ressenti des aides qui cessent à 6 ans et des modes d'accueil avant 3 ans. Ceci explique en grande partie le plus faible recours à la crèche constaté, en comparaison aux 8 autres sites étudiés préalablement (cf. synthèse en annexe).

---

	Moyenne des répondant.e.s
Entre 0 et 3 ans	9%
Entre 3 et 5 ans	25%
Entre 6 et 11 ans	55%
Entre 12 et 15 ans	25%
Entre 16 et 18 ans	23%
Plus de 18 ans	18%

---



## IV° LES MODES DE GARDE ET D'ACCUEIL

Les équipements à Périgueux sont recensés sur un site du grand Périgueux à la rubrique petite enfance.



Le Grand Périgueux gère 15 crèches pour un total de 512 places d'accueil collectif :

- 10 crèches multi accueil
- 4 micro-crèches
- 1 crèche familiale

Sur le Grand Périgueux, près de 1500 places d'accueil individuel sont proposées auprès d'environ 500 assistants maternels agréés (AMA).

Le dispositif Bébé Dom' est proposé par le Grand Périgueux en complément des modes de garde existants sur le territoire (crèches et assistants maternels) sur des horaires décalés par rapport aux horaires standard d'accueil des tout-petits.

Enfin, le site internet du Grand Périgueux propose aussi un « espace famille » sur inscription.

La question des équipements est fréquemment pointée par les familles dans les précédentes enquêtes, mais très peu ici, peut-être est-ce dû à la rénovation urbaine ? A une bonne information numérique ?

En effet, concernant les modes de garde, le nombre de places en crèche est jugé suffisant sur l'Agglomération mais un travail reste peut-être à mener concernant des demandes bien spécifiques (qui se situent entre le mode « halte-garderie » et le « temps-plein », notamment pour les familles qui entrent dans un dispositif quotidien d'apprentissage de la langue). Par ailleurs, il existe un dispositif de mode de garde en horaires atypiques qui n'est quasiment pas utilisé par les habitants des QPV alors qu'il a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle...

Ce sont surtout les personnes ayant des difficultés avec la langue française, qui n'ont pas recours aux modes d'accueil proposés.

**« Je ne comprends pas tout...C'est très très difficile...Heureusement, le centre social me donne une aide, mais c'est très dur »**

Cette mère seule effectuant quelques heures de ménage par semaine exprime ses difficultés concernant le rapport au numérique et la barrière de la langue. Ces deux faits mêlés, elle se sent perdue face aux termes, aux acronymes et à des dispositifs qu'elle ne comprend pas. Elle se rend régulièrement au Centre social pour cela, mais pas nécessairement en lien avec la garde de sa fille. Le frein principal relevé ici n'est pas nécessairement le manque d'équipements (comme souvent constaté), mais plutôt le manque de connaissance des dispositifs, et la crainte d'y avoir recours :

Pour beaucoup de mères seules peu qualifiées, tout comme observé à Rochefort, la personnification des interlocuteurs apparaît fondamentale. On ne dit pas la CAF ou la mairie, mais on nomme la personne de l'institution. Cela pose la question de « l'aller-vers », avec un visage connu ou reconnu. Nombre de personnes ayant facilité l'enquête telle Madame Aghrab (animatrice au Centre social de l'Arche et ayant mené des ateliers Santé Ville) sont d'ailleurs nommément identifiées par les mères.

Plusieurs points doivent d'ores et déjà être notés :

**A Périgueux les familles monoparentales** ont peu recours aux centres de loisirs durant les périodes scolaires conformément à la moyenne constatée (50/63%) ainsi qu'aux modes de garde le mercredi comparativement à la moyenne des répondant.e.s (44/55%). Pour autant, ces chiffres recouvrent deux réalités différentes car ce sont massivement les familles ayant un travail saisonnier (métiers de service...) qui ont recours au périscolaire, et celles qui n'ont pas de famille proche, qui ont recours à l'accueil du mercredi. Ici encore, le manque de connaissance des dispositifs y est pointé. Par contre, contrairement à certains milieux ruraux et QPV, les effets de réputation des femmes seules n'est pas du tout évoqué. La question du contrôle social apparaît mineure de prime abord. Le taux de temps pour soi sans enfant semble le conforter, mais pas pour toutes les femmes.

Enfin, les jeunes adolescents, souvent l'angle mort de ces dispositifs, ne sont pas du tout évoqués dans ces territoires. Il semblerait que les dispositifs à l'œuvre permettent d'inclure ces jeunes. Lors des focus-groupes, et conformément à l'étude de traces du contrat de ville, de nombreuses actions sont développées pour faciliter la sensibilisation des jeunes (service des sports de Périgueux et association de prévention Le Chemin), mais peu de familles n'y accèdent par la suite, et certains jeunes y vont pour des missions d'insertion. Des partenariats importants y contribuent, puisque l'agglomération de Périgueux travaille avec l'ASPPTT et l'IREPS dans le cadre du projet « mon quartier, ma santé ». Mais, comme nous le verrons plus loin, d'autres raisons viennent éclairer ce constat : notamment le temps passé devant les écrans.

En dehors des femmes cadres, dont la rémunération permet une balance plus importante, contrairement à d'autres territoires, une grande part des mères interrogées sur le territoire désire travailler. La demande d'insertion professionnelle apparaît plus importante sur ce territoire, notamment pour les femmes. Alors qu'une grande majorité (hors cadres) lors des précédentes enquêtes préférait se consacrer à leurs enfants à temps plein. C'est pourquoi des dispositifs professionnels (tels observés dans le contrat de ville) pourront être mobilisés.

Tout comme en milieu rural, on note un plus fort recours aux « voisinages » dans les « autres » modalités de garde, ce qui indique également des systèmes d'entraides informels locaux, davantage constaté à Boucle de l'Isles qu'à Chamiers. L'entraide entre voisins a été d'ailleurs mentionnée par les institutionnels interrogés, davantage constatée durant le confinement. Gageons que ces liens pourront perdurer.

**Tableau 10 : Avez-vous déjà eu recours à une crèche ou une assistante maternelle ou bien encore une garde à domicile pour vos enfants ?**

*Le tableau suivant compare les taux de recours aux services pour les petits hors QPV et à Périgueux*

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
<b>Oui</b>	75% hors QPV	<b>54%</b>
<b>Non</b>	25% hors QPV	46%

La question de la crèche est fortement corrélée aux finances du foyer et à la structure du travail, mais nous ne pouvons pas effectuer ici de comparaison, car toutes choses égales par ailleurs, cet échantillon comporte beaucoup moins d'enfants de moins de 3 ans.

Pour autant, trois éléments sont relevés de manière mineure :

-les horaires atypiques des emplois saisonniers

-La méconnaissance des dispositifs

-Le tarif jugé trop élevé.

Derrière ces chiffres, se dessinent aussi les questions de genre et de situation personnelle doivent aussi être prises en considération. En effet, les hommes de cet échantillon en situation de monoparentalité ont davantage recours aux modes de garde et d'accueil, tout en bénéficiant de davantage d'entraide informelle, mais le faible échantillon ne nous permet pas de dégager d'invariants, mais seulement des pistes de réflexion.

**Tableau 11 : Avez-vous déjà eu recours à des centres de loisirs durant les périodes des vacances scolaires ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
<b>Oui</b>	69%	<b>53%</b>
<b>Non</b>	31%	47%

**Tableau 12 : Avez-vous déjà eu recours à des garderies / accueils périscolaires avant ou après l'école ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Oui	75%	53%
Non	25%	47%

**Tableau 13 : Avez-vous déjà eu recours à des modes de garde le mercredi ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Oui	54%	45%
Non	46%	55%

Comme l'indiquent ces trois tableaux, les 44 familles monoparentales interrogées ont très peu recours aux modes d'accueil, et ce, quel que soit les temps dédiés. En dehors du mercredi, ce faible recours est le plus bas constaté (y compris dans les QPV de Rochefort).

Plusieurs hypothèses expliquent ceci :

- Le taux de parents sans activité professionnelle et parent au foyer (57%)
- Les déplacements
- Le manque de connaissance des dispositifs.

Beaucoup de parents qui ne travaillent à Chamiers déposent leur enfant à Gour de l'Arche. Ce problème a été relevé lors des entretiens professionnels. Il y a aussi des problèmes de place à la crèche.

La question du déplacement y a été évoquée, car « si la crèche est pleine les familles doivent aller ailleurs ce qui peut être un problème pour celles qui n'ont pas de véhicule (besoin de s'ajuster avec le bus). » Selon Madame Hélène Lascombe, chargée de mission au Grand Périgueux est bien desservi en crèche.

Ce faible recours semble corrélé au contexte du covid selon Mme Aghrab. Les familles sont, selon elle, très sollicitées par le Greta pour aller en crèche.

Pour Mme Aghrab, au Gour de l'Arche, ces difficultés sont constatées. Seules deux familles viennent en raison de problèmes de mode de garde. Il a été proposé des nounous, mais pour les primo-arrivants, remplir les papiers est plus compliqué. Encore une fois, la barrière de la langue apparaît pour certaines de ces familles comme le frein principal.

Concernant les modes de garde, le nombre de places en crèche est suffisant sur l'Agglomération mais un travail reste peut-être à mener concernant des demandes bien spécifiques (qui se situent entre le mode « halte-garderie » et le « temps-plein »,

notamment pour les familles qui entrent dans un dispositif quotidien d'apprentissage de la langue).

Par ailleurs, il existe un dispositif de mode de garde en horaires atypiques qui n'est quasiment pas utilisé par les habitants des QPV alors qu'il a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle...Encore une fois, la question de la connaissance et de l'accès aux droits apparaît centrale.

**Du côté des revenus**, on observe que les personnes à hauts revenus (cadres moindres dans cet échantillon) ont tendance à plus de recours aux aides en matière de garde. Ils et elles connaissent mieux les dispositifs.

**Du côté des situations familiales** on n'observe pas de différentiel net en matière de recours aux aides durant les vacances scolaires et périscolaires en fonction de la garde exclusive ou non. On peut émettre l'hypothèse qu'en garde alternée, les modes d'accueil sont similaires entre les parents, mais étant donné qu'une grande part de l'échantillon est célibataire, ces questions sont peu posées. De rares témoignages l'évoquent comme cette mère habitante de Chamiers :

*« Par exemple si je ne téléphone pas au père de ma dernière le samedi je ne saurai pas à quelle heure il viendrait chercher la petite, et comme il me le dit jamais à l'avance, difficile de prévoir quoi que ce soit à l'avance »,*

Tableau 14 : Avez-vous déjà eu recours à d'autres modes de garde ?

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Oui	63%	51%
Non	37%	49%

Ces résultats confirment l'importance de la solidarité et correspondent aux attentes concernant davantage de liens, car les recours plus informels apparaissent moindres ici.

IL faudra prendre cela en considération car :

- Les familles ayant recours à d'autres modes de garde comme des membres de leur famille bénéficient plus de temps libre en moyenne
- Elles déclarent avoir (à 41% en moyenne) entre 2h et 6h de temps libre par semaine (contre 23% en moyenne)
- Mais cette situation peut en cacher une autre : ce sont aussi celles qui trouvent le plus inadaptées les distances à parcourir (22% contre 10% en moyenne) !

« Concernant la crèche ça a mis un an d'attente... heureusement que j'avais ma sœur pour garder mon enfant » (focus groupe du 16 juin 2021)

Tableau 15 : Si oui, lesquels ? (plusieurs réponses possibles)

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Des membres de la famille	81%	72%
Aide à domicile	5%	3%
Ami.e.s	42%	41%
Voisin.e.s	15%	16%
L'un.e de vos enfants	13%	0%
Autre	7%	6%

Le recours aux jeunes filles ou garçons au pair est inexistant, compte tenu des moyens notamment est fortement mentionné, avec moins d'aide familiale qu'ailleurs. De plus, avec une majorité d'enfants unique, le recours à l'ainé.e comme mode de garde ne peut s'opérer ici.

**Du côté des revenus**, déléguer la garde est d'une part économiquement plus viable, mais aussi psychologiquement moins coûteuse pour les familles à haut revenus, ce qui n'est pas le cas d'une majorité de personnes interrogées. De manière générale, quelle que soit le type d'aides, les familles à haut revenus délèguent davantage les modes d'accueil et de garde.

Dans tous les cas jusqu'ici observés, la place de la famille comme entraide est fondamentale. Or, dans ces quartiers, elle est proportionnellement bien plus faible. Il s'agit pour une grande part de "nouveaux arrivants" déracinés sans famille à proximité.

De plus, comme stipulé lors des entretiens avec les professionnels, les dossiers faits seuls par les familles a engendré beaucoup de retard, y compris pour les familles francophones, qui « ont oublié des cases pour des dossiers numériques ». Même pour prendre des rendez-

vous, tout passe par le numérique et ça a mis en difficulté beaucoup de personnes ». Ainsi, on comprend vite que ces familles ont besoin d'être accompagnées pour les questions administratives. A contrario, les familles vivant des aides sociales n'ont pas été impactées par des problèmes financiers.

#### *En Résumé*

- *Les familles à faibles ressources sollicitent très peu les modes d'accueil*
- *La famille et les ami.es sont les deux autres modes de garde sollicités par ces familles*
- *Les nouveaux arrivants allophones cumulent les difficultés d'accès aux droits*

#### PORTRAIT :

A-L a 37ans. Elle est mère d'un enfant de 4ans. Nouvellement arrivée dans la ville (depuis 2018), elle ne connaît pas grand monde à Périgueux. Elle avoue que « quand tu débarde ici et que tu connais personne ça ne m'étonne pas que pour certaines femmes ce soit compliqué. Moi je me suis débrouillé petit à petit. Y'a des services ici mais c'est pas comme avant ! ». En effet, A-L vient de Bordeaux. Nouveau réseau, nouveau travail (dans un restaurant) et déménagement n'ont pas facilité la tâche. « Maintenant ca va, j'ai des amies, on s'aide » dit-elle.



## V° LE TEMPS QUI MANQUE OU PLUTOT LE MANQUE D'ARGENT

Le temps qui manque » est massivement pointé par les femmes à faibles revenus. Les loisirs ne sont pas corrélés avec le temps libre (hors contraintes professionnelles), mais avec un autre paramètre toujours récurrent dans cette étude : les ressources financières. Pour le dire autrement, nous n'avons pas trouvé jusqu'ici de corrélation directe entre le temps de travail des parents et les loisirs. Ce n'est pas parce que les parents n'exercent pas ou peu d'activité professionnelle, qu'ils s'octroient du temps pour eux, ou de loisirs avec leur enfant. Ce n'est donc pas un ratio mécanique qui doit être effectué, mais il faut interroger d'autres raisons telles que les ressources matérielles, environnementales et familiales.

Néanmoins, nous n'avons pas relevé de témoignage d'épuisement et découragement face aux dépenses induites ; c'est ce qui explique en grande partie le "choix" de certains parents de cesser de travailler afin de s'occuper et profiter de leur enfant. Ce choix compréhensible, conduit beaucoup de femmes à dépendre des aides sociales, y compris à la retraite, dans des situations de précarité importante. Pourtant, ce n'est pas ce qui ressort ici compte tenu de la grande demande d'emploi des femmes interrogées et du temps pour soi.

Tableau 16 : Avez-vous des loisirs avec vos enfants ?

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Oui	72%	68%
Non	28%	32%

Moins de loisirs sont pratiqués dans ces deux QPV avec les enfants. Le quart de personnes ne pratiquant pas de loisirs sont celles qui travaillent de manière saisonnière, et où les temps de loisirs des enfants correspondent à davantage de travail, comme dans la restauration notamment. Concernant les femmes à faible revenu, le coût des loisirs est mis en avant, mais ce qui est prépondérant est l'âge des enfants : après 14 ans, nombre de jeunes refusent de « s'afficher » avec les parents, et préfèrent pratiquer des loisirs avec le groupe de pair.es ; ce que propose d'ailleurs les deux quartiers.

Tableau 17 : Pouvez-vous avoir des loisirs sans vos enfants ?

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Oui	43%	68%

Non	57%	32%
-----	-----	-----

Ce qui est extrêmement saillant et inattendu est la grande proportion de ces familles qui déclarent et assument avoir des loisirs sans leur enfant. En raison de stéréotypes de genre et de la réputation, une part non négligeable de mères ne s'autorise pas ces temps. La célèbre question qui va garder les enfants nous renvoie directement à la théorie du backlash ici à l'œuvre<sup>56</sup>. Et quand certaines femmes à faibles ressources bravent les stéréotypes de genre et le contrôle social, elles peuvent renoncer faute de moyens. Mais ce n'est guère le cas ici. Quelles en sont les raisons ?

Les deux hypothèses formulées est le cadre de vie agréable avec une coulée et un golf dans le quartier, mais aussi et surtout les activités proposées et accompagnées au sein même des quartiers, surtout à Boucle de l'Isle. Tout d'abord, le quartier du Gour de l'arche est bien desservi en ligne de bus pour aller en centre-ville, ce qui n'est pas toujours le cas dans nombre de QPV enclavés à l'extérieur des centres urbains. Il a d'ailleurs été mentionné lors des entretiens collectifs que le centre social du quartier prioritaire Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche et Bas-Toulon) propose de nombreux services, notamment une activité « marche », le matin, pour les femmes qui leur a montré que les distances sont moins importantes que ce qui était imaginé par ces mêmes femmes (cette pratique est comprise dans une politique de santé territoriale. Le projet dans le cadre des ateliers santé ville, intitulé « Mon quartier, Ma santé » dans le cadre de l'Atelier Santé Ville – ASV, permet à ces familles entre autres de prendre du temps pour elles sans les enfants, de se réapproprier son corps, son quartier et l'espace public dans sa totalité. D'autres manifestations telles les vide-dressing, les soirées bodégas, organisées par la municipalité, permettent de se déplacer librement et s'autoriser des loisirs sans enfants.

Cela montre l'impact de l'environnement et des politiques publiques en matière d'aller-vers pour changer certains comportements, comme le montre le tableau suivant.

**Tableau 19 : Combien de temps libre par semaine vous accordez-vous, rien que pour vous ?**

	Moyenne	Périgueux
-2h	68%	50%
Entre 2 et 6h	25%	42%
Entre 6 et 10h	4%	5%
10h et plus	3%	3%

<sup>56</sup>Le *backlash* est associé à une réaction conservatrice à un changement social et politique progressiste. Par exemple ici, les femmes seules partant sans leurs enfants en les confiant à un tiers.

Le temps libre pour soi représentant 6 heures par semaine est le plus élevé de toutes les enquêtes menées. Ce temps correspond aux marches organisées en lien avec le centre social. Le point noir reste certaines femmes allophones, qui n'ont pas connaissance de ces dispositifs. Elles sont privées de ce que madame Aghrab nomme une « bouffé d'oxygène » pour les parents de se retrouver seules, en s'accordant ce temps de répit. Pour certaines familles issues de l'immigration, il peut y avoir une certaine pression par rapport aux voisins, à l'école, par rapport à l'épuisement aussi selon les professionnels interrogés. Le sujet a été abordé avec la référente de la Caf de travailler sur le répit parental. En se rapprochant des directrices d'école, on essaie de faire des choses au niveau de Chamiers, mais c'est difficile car on accroche moins leur attention, il y a beaucoup de crainte, y compris par rapport au virus ».

Si l'importance de l'aller-vers porte ses fruits, il n'est pas suffisant pour les familles issues de l'immigration, en raison de freins liés principalement à la barrière de la langue.

**Tableau 19 : Etes-vous parti.e en vacances avec vos enfants ces deux dernières années ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
<b>Oui</b>	62%	<b>33%</b>
<b>Non</b>	28%	67%

Malgré le temps pour soi, le répit parental et les loisirs proposés, les départs en vacances sont les plus bas constatés. En effet, les deux tiers de ces familles ne sont pas parties durant les deux dernières années, précédant l'enquête. En raison de la pandémie, ces chiffres doivent être pondérés eu égard aux sites interrogés avant le confinement, mais ils sont quand même assez importants pour être interrogés.

Pourtant, il a été rappelé que le dispositif des « vacances apprenantes » a permis de lancer des actions et de communiquer plus spécifiquement en direction des quartiers – notamment des séjours courts (1 semaine) à proximité, en Dordogne. Mais, peu de familles et d'enfants ont répondu à l'offre proposée par le service ALSH du Grand Périgueux. S'agit-il alors d'un effet symbolique : partir dans le département est-ce, pour les répondant.e.s, partir en vacances ?

D'autres pistes semblent poindre : « les parents ont du mal à laisser partir leurs enfants seuls et surtout les filles de plus de 7ans », selon certains professionnels interrogés. Les familles sont donc « réticentes » (étant donné, que les parents ne connaissent pas le système). Pourtant les peu qui sont partis « en ont parlé entre eux » et ça a rassuré.

Ces réticences semblent se confirmer étant donné que pour la majorité des jeunes qui sont partis, il s'agissait de la première fois qu'ils partaient de chez eux (moyenne d'âge des enfants partis : 7 à 12 ans).

Il semblerait également que les demandes augmentent maintenant que les personnes sont rassurées –même si les difficultés ne semblent pas tout à fait les mêmes pour les filles et garçons selon les professionnels. Il a été précisé durant l'enquête qu'une seconde proposition « hors Dordogne » a été faite par la ville de Périgueux (séjours de La Ligue de l'enseignement notamment) et que cela a aussi été bien reçu sur le quartier (une vingtaine de départs).

Pour d'autres professionnels, à l'instar de l'île de l'Oléron, le faible taux de départs en vacances peut aussi s'expliquer par un cadre urbain agréable « à la campagne » des 2 QPV et d'une offre de loisirs à proximité (visites dans le département, étangs). Mais il n'explique pas tout car toutes les enquêtes menées auprès des publics jeunes plébiscitent les stations balnéaires pour les vacances.

Il est aussi mentionné la difficulté de toucher les familles trop précaires, c'est pour cela que la CAF se déplace au centre social pour être au plus près des familles qui y sont éligibles. Pour certains référents de Chamiers, un projet Vacances familles avec la CAF, qui intéressait 5 familles sur l'année 2020, avec VACAF et les centres sociaux avait été proposé, mais arrêté en raison du covid et « Le projet est tombé à l'eau en 2020, en 2021, car il n'y avait qu'une famille d'intéressée ».

Quand le Centre social propose des activités, en été et/ou des activités extérieures, les professionnels voient beaucoup de familles du quartier mais lorsque ceux sont des activités hors saison, les familles ne sont pas forcément du quartier. Ceci s'explique par le fait de voir des familles hors quartier dû au Covid, les autres familles ont besoin aussi de « souffler ».

Alors une question reste posée : « Comment approcher et davantage mobiliser les personnes des quartiers ? Une autre question est posée durant les vacances : où sont les enfants ? Car les professionnels disent ne voir personne dans le quartier aux heures extra-scolaires...

Par ailleurs, le tiers des personnes qui est parti en vacances, se déclare majoritairement cadre et cadre supérieur. Il y a donc d'autres variables explicatives, corrélées avec le manque de moyens.

**Note 1** : Si l'INSEE calcule un « taux de départ » en vacances en fonction de longs ou courts séjours, la présente enquête renseigne plus le fait de pouvoir dire « être parti en vacances ». Selon l'INSEE, les revenus sont les premiers facteurs d'influence sociodémographiques en matière de vacances, suivis par le lieu d'habitation. Mais, la mesure de l'INSEE est annuelle, alors que notre étude a volontairement voulu balayer les deux dernières années afin d'augmenter possiblement le « taux de départ ».

Lire : Rouquette C. (2000), « Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances », Insee Première, n° 734.

**Tableau 20 : Allez-vous à vos rendez-vous médicaux avec vos enfants ?**

Le rapport à la santé est strictement équivalent à la moyenne constatée. Et, comme ailleurs, la présence des enfants est fortement corrélée avec la possession ou non d'un véhicule. Se rendre à l'hôpital, consulter un ou une spécialiste peut parfois prendre plusieurs heures aller/retour en transports en commun et ne laisse guère de marges de manœuvre pour les mères seules sans voiture. Néanmoins, la possibilité de traduction dans l'hôpital de Périgueux, crée moins de fossé concernant l'accès aux soins pour les personnes allophones.

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Toujours	10%	8%
Souvent	21%	22%
Parfois	36%	36%
Jamais	33%	33%

**Note 2** : La présence des enfants, la culpabilité à les laisser, le peu de temps disponible et les questions de précarité éloignent de nombreuses familles monoparentales des soins. Ce tableau n'en donne pas forcément une mesure directe car il ne dit pas la proportion de familles abandonnant le système de soin pour des raisons financières et de relégation sociale, économique et géographique.

Lire : Struffolino, Emanuela, Laura Bernardi, et MariekeVoorpostel. « La santé perçue des mères de familles monoparentales en Suisse : le rôle de l'activité professionnelle et de l'éducation », *Population*, vol. 71, no. 2, 2016, pp. 193-222.

**Tableau 21 : Effectuez-vous vos démarches administratives ou vos recherches d'emploi / de formation en présence de vos enfants ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Toujours	9%	3%
Souvent	23%	11%
Parfois	34%	28%
Jamais	34%	58%

Ce tableau montre les efforts effectués en termes d'aller-vers auprès de ces familles et leurs effets en termes d'autonomie. Seuls 14% de ces parents effectuent des démarches autres que sanitaires fréquemment avec leurs enfants, contre un tiers en moyenne. Cela montre l'impact des équipements, du contrôle social et des actions au plus près de ces familles.

« Les démarches administratives c'est impossible. Il faut traduire, il faut du temps, et avec trois enfants je fais comment ? Alors »

« On a plus de place pour de nombreux médecins et pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue on n'en trouve plus » « et quand ils sont loin, avec les bus et les déplacements, c'est compliqué » « et les urgences alors là, c'est impossible... notamment pour les dentistes »

« Quand j'ai la mutuelle les rdv médicaux vont vite, et avec la CMU ça traîne »

Sans voiture ou avec le bus, les difficultés augmentent : « Il y a des lignes, pour aller à l'hôpital, c'est compliqué.... Une fois j'ai dû prendre un taxi pur être à l'heure ! »

### *En Résumé*

- *Près de 70% des familles monoparentales ne sont pas parties en vacances les deux dernières années précédant l'enquête.*
- *Les familles monoparentales de ces quartiers sont celles qui s'accordent le plus de temps pour elles (6 heures par semaine en moyenne), avec des différences notables entre les familles allophones.*
- *Toutes variables confondues, les familles en garde partagée et les cadres sont celles qui ont le plus de temps libre pour elles, partent plus en vacances et ont davantage de loisirs avec ou sans leurs enfants.*
- *Les politiques publiques favorisant l'aller-vers permettent aux familles monoparentales davantage de répit et de repos.*

### PORTRAIT :

C. est une jeune maman de deux enfants (un garçon et une fille de respectivement 2 et 3 ans). Elle partage la garde des enfants avec le père, qui vit sur place. Demeurant dans la région depuis très longtemps, elle se compare à une amie qu'elle connaît bien, dans la même situation qu'elle et déclare : « ha, mais moi, sans le père c'était la catastrophe. Je suis forte et tout, mais quand même, quand tu dois t'occuper de ton travail, de toi, de tes enfants, de leurs activités et tout, t'es quand même mieux si tu peux compter sur quelqu'un ». Elle n'a pas rencontré de problèmes de gardes lorsqu'elle en a eu besoin : « J'ai peut-être de la change, je ne sais pas, mais j'ai jamais eu de problème non, ça va plutôt » dit-elle rassurée des services proposés jusque-là et ceux qui s'annoncent pour plus tard : « on verra quand ils seront plus grand mais je connais d'autres mamans comme moi qui ont fait des activités pas loin avec leurs enfants, c'est bien ça ».

## VI° DEPLACEMENTS

Tout comme dans les quatre territoires étudiés, la voiture est le premier mode de déplacement utilisé. Ce déplacement, ainsi que cette possession sont corrélés à deux variables indépendantes qui sont les distances vers les centres urbains et les ressources financières. Plus on s'éloigne des Métropoles et/ou centres urbains, plus la voiture est utilisée (sans surprise). Mais la possession d'un véhicule pour les familles les plus pauvres engendre des frais qui s'effectuent souvent au détriment des loisirs.

Dans ces deux quartiers, les écoles, ainsi que nombre d'équipements se trouvent à quelques mètres. C'est d'ailleurs pour cela que le taux de déplacements piétons y est le plus élevé (16%). De plus, les transports y étant bien desservis, les habitants les utilisent pour plus de 30% d'entre eux ; ce qui, de surcroît, atténue les effets de relégation urbaine, où relégation sociale et géographique peuvent se mêler.

D'ailleurs les distances sont jugées majoritairement adaptées aussi bien concernant les services dédiés que le travail lorsqu'il y en a.

Les professionnels expliquent cela par la dimension centrale du quartier de Chamiers (en cœur de ville) et les services de desserte (notamment les grandes surfaces à l'ouest et l'accès au centre-ville de Périgueux à l'est). Le quartier du Gour de l'Arche est un quartier plus éloigné mais il semblerait que la proximité des crèches et des écoles et des commerces donnent une immédiateté de quelques services. Ceci se vérifie dans les réponses aux questionnaires où on n'observe pas de différence notable entre les deux quartiers. De plus, le quartier est bien desservi en ligne de bus pour aller en centre-ville. La référente rappelle aussi que le centre social du quartier prioritaire Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche et Bas-Toulon) propose de nombreux services, même si elle souligne que pour les femmes monoparentes, les courses restent compliquées (lourdeur des courses, manque de voiture...). Pour pallier, L'Arche propose un service de transport spécifique 1 fois tous les 15 jours. Les seules difficultés de déplacements sont dues aux horaires : il est difficile de réunir des personnes pour des activités en soirée car il n'y a plus de bus pour les ramener après coup. Dans ces cas-là, le centre social propose des transports en fourgon. Ce service de transport est aussi proposé pour les personnes âgées et les familles tous les 15 jours afin de faire leurs achats alimentaires. Dans de précédentes enquêtes, certaines mères seules effectuaient de nombreux kilomètres pour effectuer leurs courses sans voiture, et amenaient leurs enfants à l'école en transport en commun. L'infrastructure dans ces quartiers leur économise un épuisement généralisé et un découragement importants.



Tableau 22 : Quel est votre mode de déplacement principal ?

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Voiture	83%	55%
Covoiturage	0.5%	0%
Transport en commun	7%	29%
Moto / scooter	0.5%	0%
Vélo	2%	0%
A pied	7%	16%

Ce tableau résume à lui seul l'importance des moyens de transports en commun, mais aussi la possibilité pour ces mères de pouvoir marcher et déambuler dans et autour de la ville. La pratique du vélo est inexistante dans ces quartiers pourtant plats. Celui-ci pourrait permettre certains déplacements pratiques ou de loisirs importants.

**Note 3** : Selon l'INSEE la voiture reste le mode de transport prédominant en France. Chez les actifs/ves, 80% des déplacements de plus 6km se font en voiture. Cette proportion baisse à 60% pour des distances inférieures (souvent en ville). Le vélo ne dépasse pas les 2% d'usage pour la même population se rendant au travail. Les transports en commun sont utilisés pour environ 15% des trajets « domicile-travail » (sauf pour les distances de moins de 2km, auquel cas 7% des individus en moyenne les utilisent).

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2015, distancier Metric.

Tableau 23 : Disposez-vous d'un véhicule ?

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Oui	85%	61%
Non	15%	39%

La moyenne des personnes sans véhicule est de près de 40%, conformément à ces quartiers et à ce type de famille. Sans surprise, malgré les volontés, ce sont elles qui connaissent le plus de difficultés dans leurs déplacements, comme le montre le tableau suivant, où la

proportion de personnes rencontrant des difficultés correspond totalement aux personnes sans véhicule.

Tableau 24 : Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements ?

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Oui	31%	39%
Non	69%	61%

Cela montre également que la distance ne fait pas tout sur le ressenti, voire le contraire car d'autres éléments influent considérablement.

Tableau 25 : Combien de kilomètres parcourez-vous chaque jour en moyenne de votre domicile au lieu de garde / scolarisation de vos enfants ?

	Moyenne	Périgueux
-1km	22%	46%
Entre 1 et 3km	24%	11%
Entre 3 et 5km	17%	11%
Entre 5 et 10km	15%	19%
Entre 10 et 15km	8%	4%
Plus de 15km	14%	<b>8%</b>

Ce n'est pas nécessairement la distance qui est souvent pointée du doigt, plutôt le contexte, et la possession d'un véhicule, même si les distances sont plus courtes que la moyenne constatée.

Contrairement aux autres études, ce ne sont pas ou peu les politiques publiques et municipales dédiées qui sont mises en cause, mais le manque de voiture pour se déplacer ailleurs que dans le quartier.

Tableau 26 : Vous trouvez cette distance... ?

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Adaptée	86%	90%
Inadaptée	14%	10%

Peu de personnes ne déclarent pas trouver ces distances inadaptées. Or, matériellement comme géographiquement, des inégalités apparaissent entre celles et ceux qui ont un véhicule ou pas par exemple.

**Tableau 27 : Si vous êtes en activité, combien de kilomètres parcourez-vous chaque jour en moyenne de votre lieu de travail au lieu de garde / scolarisation de vos enfants ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
-1km	12%	22%
Entre 1 et 3km	13%	4%
Entre 3 et 5km	12%	13%
Entre 5 et 10km	16%	13%
Entre 10 et 15km	11%	17%
Plus de 15km	36%	30%

**Tableau 28 : Vous trouvez cette distance... ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Adaptée	74%	84%
Inadaptée	26%	16

Encore une fois, les distances parcourues sont jugées adaptées, mais à la seule condition d'avoir un véhicule ! Mais de manière générale, les distances son extrêmement courtes et s'allonge avec la possession d'un véhicule, parfois indispensable pour travailler. Ce qui explique en partie les demandes de travail, tout en étant à plus de 57% sans activité professionnelle.

### *En résumé*

- *La proximité des équipements et des services permet d'éviter l'épuisement constaté des familles monoparentales*
- *Il n'y a pas de corrélation majeure entre les distances parcourues et la longueur de ces dernières*
- *Cela montre aussi que ce n'est pas la distance effective parcourue qui est prépondérante, mais les modalités inhérentes ainsi que la pénibilité. Par exemple, les personnes sans voiture sont celles qui parcourent le moins de distance et qui trouvent les distances inadaptées.*
- *L'éloignement des centres urbains (même relatif) ne permet pas ou peu de trouver un emploi sans véhicule.*

### PORTRAIT :

A. est mère d'un enfant de 4ans. Elle dispose d'un véhicule car « ici c'est simple si t'as pas de voiture t'es bloquée ». Regarde les routes du Périgord : tout tourne tout le temps ! C'est impossible de se déplacer ici sinon. Elle confirme également que ce qui est énoncé en ce domaine est partagé par d'autres connaissances, des femmes seules notamment : « quand t'es seule tu as intérêt à te débrouiller, et la voiture, ça, c'est ce qu'il y a de plus important ». Elle met en avant les soins car « y'a Bordeaux pas très loin mais ce serait bien de pouvoir s'y rendre hein ! ».

## VII° FRAIS D'ACCUEIL ET DE GARDE

Les problèmes financiers sont légions pour ces familles, qui doivent « faire des choix » régulièrement afin de contrôler les dépenses. Le choix dans les loisirs, mais aussi éviter un maximum les frais de garde et d'accueil au détriment de leur propre bien-être.

Si les aides sont majoritairement jugées insuffisantes, ce n'est pas la variable explicative principale, car 8 répondant.es sur 10 disent ne pas connaître les dispositifs, conformément aux entretiens menés auprès des professionnels.

D'emblée sont notés deux problèmes : 1- des problèmes liés aux démarches administratives (notamment en matière de traduction) et 2- des problèmes de pensions non payés et qui sont des doubles peines pour les femmes précaires.

Au-delà des questions relatives à la mobilité et aux distances, des questions propres aux aides ont été posées dans les focus groupes. Globalement les répondant.e.s trouvent la prise en charge satisfaisante. La question de la connaissance des dispositifs semble primordial puisque les rares parents interrogés pensent que ne travaillant pas, ils " n'ont pas droit aux modes de garde".

**Tableau 29 : Bénéficiez-vous d'une prise en charge pour vos frais de garde ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
OUI	19%	12%
NON	81%	88%

La non prise en charge s'explique par l'âge des enfants (au-delà du seuil des 6ans) et du faible recours aux modes d'accueil, en dehors des cadres.

**Tableau 30 : Quel est le coût mensuel de vos frais de garde ou de reste à charge ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Aucun	44%	56%
-50€	15%	18%
Entre 50 et 100€	27%	18%
Entre 150 et 250€	8%	0%
Entre 250 et 350€	3%	4%
Plus de 350€	3%	4%

Le coût des frais de garde est sensiblement le même pour toutes et tous, à l'exception des hauts revenus qui peuvent payer plus de 350 euros par mois. Ce différentiel, en contradiction avec les plus hauts revenus des hommes s'explique en grande partie sur les temps partiels choisis et non subis. Les familles monoparentales sont trois fois plus à temps partiel et organisent leurs horaires de travail en fonction des sorties scolaires.

Pour autant, plus de la moitié n'ont aucun frais, en raison notamment des femmes sans emploi et des réseaux d'entraides informels.

**Tableau 31 : Estimez-vous que ces prises en charge sont ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
<b>Suffisante</b>	46%	83%
<b>Insuffisante</b>	54%	14%

Ce tableau montre que les prises en charge financières ne sont pas corrélées à l'âge de l'enfant (avec le seuil fatidique des 6 ans), mais surtout aici à la méconnaissance des dispositifs. En effet, nous n'observons pas de différentiel significatif entre les faibles et les hauts revenus, mais un delta considérable entre les parents qui jugent les aides insuffisantes et ceux qui y ont recours. D'ailleurs, les 14% de parents qui les jugent insuffisantes sont ceux qui en perçoivent.

### **Les familles n'exerçant pas d'emploi majoritaires dans ces deux quartiers**

Les personnes en situation de chômage ou au foyer représentent plus de la moitié des personnes de cette étude. Elles ont en commun normalement une forte défiance vis-à-vis des institutions, et ont une forte déperdition familiale et du lien social. Robert Castel montre bien la corrélation entre lien social et professionnel. L'hypothèse formulée ici est celle d'un isolement et d'un rapport compliqué aux institutions, amplifié par la fracture numérique. Les centres sociaux et les associations identifiées peuvent alors servir de relais pour ces familles. Or, ce lien semble s'effectuer surtout dans l'un des deux quartiers. Les personnes rencontrées sans activités professionnelles lors de l'enquête fréquentaient souvent les centres culturels et sociaux ; ce qui leur permettait de prendre du temps pour elles.

Jusqu'ici, le temps non occupé par un emploi était largement compensé par le temps ménager. Majoritairement sans véhicule, ces parents sont souvent tenus d'utiliser les transports en commun pour effectuer les courses et les démarches administratives. Mais grâce au fourgon et aux bus, et à la proximité des services, le temps pour soi apparaît plus important.

Ces familles sont aussi celles qui se préoccupent le moins de leur santé. La présence des enfants, la culpabilité à les laisser, les questions de précarité éloignent de nombreuses familles monoparentales des soins<sup>57</sup>, mais aussi des vacances et loisirs malgré les dispositifs existants. C'est pourquoi certains dispositifs mis en place fort importants pour pallier le manque de moyens de ces finances ne sont pas toujours adaptés à leur situation et rendent ces familles extrêmement dépendantes des associations sur place, des personnes qui y officient, ainsi que des infrastructures. Les besoins jugés prioritaires sont davantage immatériels: "*Beaucoup de parents sont en fait au-delà de l'isolement psychologique dans une forme très marquée d'effacement de soi-même, d'oubli de soi*", écrivent les auteurs du rapport.

C'est le cas des familles allophones et des plus précaires qui ne fréquentent pas les services tels que le centre social.

**Tableau 32 : Comment estimez-vous vos connaissances en matière d'aides pour la garde / l'accueil d'enfants ?**

	Moyenne des répondant.e.s	Périgueux
Très bonne	12%	8%
Assez bonne	39%	<b>19%</b>
Mauvaise	39%	27%
Très mauvaise	17%	<b>46%</b>

La connaissance des dispositifs est la moins probante. Dans les QPV, il est souvent fait mention du bouche-à-oreille, qui fonctionne bien, des bons filons partagés entre proches. Mais comment y avoir accès quand il on ne parle pas la langue française, et ou qu'on est très isolé ?

La fracture numérique a aussi été évoquée dans cette enquête. Nous rappelons que l'absence de personnes physiques est au cœur de cette problématique. Selon les centres sociaux interrogés, il y a un nouveau métier à développer pour combler cette fracture numérique ; du côté des vacances, il est dit qu'il est primordial d'accompagner des familles qui ne partent jamais en vacances, notamment pour faciliter les aides. Une question reste en suspens : toucher les familles que les centres ne touchent jamais. Le maillage territorial se pose alors, mais aussi la diffusion de l'information ainsi que l'accompagnement des familles dans les « habitudes » et les « projets rassurants ». De

<sup>57</sup> Lire : Struffolino, Emanuela, Laura Bernardi, et Marieke Voorpostel. « La santé perçue des mères de familles monoparentales en Suisse : le rôle de l'activité professionnelle et de l'éducation », Population, vol. 71, no. 2, 2016, pp. 193-222.

manière globale, est posée ici la barrière de la langue. Des initiatives telles que celles développées dans le Roannais<sup>58</sup> et celles de l'atelier santé ville autorisent des projets permettant « d'aller vers » les habitantes et habitants éloignés du numérique avec l'aide du Centre Social. Pour cela, ils se rendent chez les personnes identifiées au moyen d'un outil numérique ultramobile connecté en permanence. Cela demande des moyens humains et matériels supplémentaires, mais cela apparaît de manière saillante à l'aune de cette étude. Mais cela ne suffit pas dans ce contexte, car il faut également des interprètes.

---

<sup>58</sup>[https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/inspiration\\_roannaisaglo\\_mediation\\_sante\\_numertique.pdf](https://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/inspiration_roannaisaglo_mediation_sante_numertique.pdf)



*En résumé*

- *Les frais de garde et d'accueil ne sont pas directement corrélés aux revenus et dépendent principalement*

- *du niveau de connaissance des dispositifs*
- *des moyens d'agir*
- *des dispositifs adaptés aux personnes*
- *du rapport des institutions aux familles*
- *du rapport à la langue*
- *du rapport au numérique*

## VIII. Focal sur quelques points saillants :

### 1. Entre enfance en danger et enfance dangereux

Lors de précédentes enquêtes, à l'instar de ce qui est souvent constaté, nombre de jeunes, et particulièrement durant le covid ont été pointés en lien avec la tranquillité publique, par ennui, ou manque de loisirs. Contrairement à ce qui est entendu dans ces quartiers, il n'est pas fait mention de jeunes dehors, mais au contraire, d'enfants et de jeunes victimes d'addiction aux écrans.

En effet, le centre social du Gour de l'Arche a constaté que durant le confinement beaucoup de familles ont fourni des tablettes, des téléphones etc. aux enfants pour éviter les conflits familiaux. Lors de la reprise scolaire, un manque de concentration a d'ailleurs été constaté par les enseignants.

Une référente a aussi expliqué cela avec le fait que les parents ont acheté des tablettes aux enfants pendant le confinement pour les occuper et être tranquilles.

Suite à cela, ont été mis en place des actions de travail avec les familles de primaires et collégiens en raison d'un manque de concentration, concernant le temps passé devant les écrans, en expliquant aux parents le danger des écrans. Ce travail éducatif a été mené et travaillé avec les écoles du centre-ville.

Cette question pourrait être intégrée dans une ligne du PRE adossé au contrat de ville concernant l'axe éducatif afin d'être inscrite durablement.

### 2. Problème de la langue et enfants chefs de famille

Des familles dépassées demandant comme à Rochefort une aide et davantage de liens entre les familles ressort du verbatim et des entretiens collectifs menés, comme en témoigne cette maman à Chamiers : « Penser à prendre du temps de partage de soutien avec les familles monoparentales qui n'ont aucune famille et qui n'en peuvent plus. Je n'ai pas de famille ici et suis terriblement seule. »

D'ailleurs, la référente du centre social exprime le fait qu'il y a aussi des parents qui sont heureux de se retrouver entre eux à l'atelier parents/enfants. Les professionnels interrogés sur les actions mises en œuvre permettant aux familles d'apprendre le français aux immigrés sont assez sceptiques et ont remonté nombre de situations familiales problématiques.

Les aînés dans les familles traduisent les documents pour les parents, avec au sein de la famille, la place du sachant, de l'adulte. Les parents perdent leur autorité. De plus, ils ne communiquent pas toutes les informations, notamment celles relatives à la scolarité. Lorsque des problèmes scolaires apparaissent, l'école contacte la Mairie qui sollicite le centre social.

Il a d'ailleurs été déploré que l'éducation nationale n'a pas mis en place d'apprentissage dans le cadre du programme « ouvrir l'école aux parents », en Dordogne.

D'autres professionnels ont évoqué les cours de FLE (Français Langue Etrangère), comme l'atelier PLUME dans le centre social Saint Exupéry, qui est très dynamique, mais qui rencontre peu de familles ayant des difficultés.

Lorsque l'enfant, le jeune devient le chef de famille, il n'y a guère de possibilité de médiation avec le scolaire et les autres institutions. D'un côté, de lourdes charges lui incombent (notamment administratives), mais de l'autre, il est parfaitement autonome vis-à-vis de l'institution scolaire, et certains peuvent être en situation de décrochage scolaire ou de déscolarisation, sans que les familles en soient informées.

### 3. Les violences intrafamiliales

Lors des entretiens collectifs menés auprès des professionnels, des faits de maltraitances et de violences ont été reportés : « Il y a peu de famille monoparentale, et il y a des mesures éducatives à l'école et des signalements avec des enfants placés ».

Par ailleurs, des mesures éducatives sont mises en place et un certain nombre d'enfants sont placés dans les services de l'ASE d'après les professionnels.

Une partie des violences intrafamiliales sont dues à l'épuisement des parents, et de surcroît lorsqu'ils sont seuls. Une référente explique cela à cause de la fatigue du confinement et du burn-out parental. La CAF exprime à ce sujet une forte volonté de traiter la question du répit parentale. Au Gour de l'Arche, il y a des groupes de parole avec un pédopsychiatre, qui ont permis le soutien des voisins, des ami.es pour les monoparents...mais pas que : ils accueillent aussi des mamans « seules à la maison », où le mari ne fait rien. « Cette entraide a donné ses fruits durant le confinement » selon Mme Aghrab car une maman pouvait laisser son enfant chez quelqu'un d'autre pour s'en occuper et ainsi avoir du temps pour soi. « Quand on est bien avec soi, on est bien avec l'autre ».

Par ailleurs, certaines pratiques sont encore tolérées par certaines familles d'après certains travailleurs sociaux. Et ces dernières « impactent le développement de l'enfant et ces comportements ».

Pour ce faire, le centre social travaille avec un pédopsychiatre sur le contexte légal des punitions (en abordant notamment la question de l'immigration, la différence culturelle sur les punitions) et parallèlement le temps pour soi pour les parents. « Depuis, il y a beaucoup moins de tension au sein de la famille » selon la référente.

Pour lutter contre les violences intrafamiliales, qui touchent tous les milieux, la prévention et l'information données auprès des parents et des enfants est primordial, sans culpabiliser les parents.

#### 4. Confinement, appauvrissement et tensions

Le confinement a eu des répercussions pour nombre de familles, mais davantage pour les revenus les plus modestes et perdant leur emploi. Ainsi, 36 % des familles ont cessé leurs loisirs durant cette période, ce qui est moitié moins qu'à Oléron, comparativement.

Le confinement a affecté les familles notamment celles de la restauration, qui en plus n'ont plus reçu de pourboires dans certains secteurs. Pour plus de 77% de ces familles, la pandémie a eu de lourdes conséquences financières.

De plus, les personnes au chômage sont également celles qui ont le moins de relations familiales (Castel, 2007). Cette variable est à mettre en tension avec les possibilités offertes, qui s'amenuisent de facto pour ces personnes. Mais, travailler ne veut pas dire pour autant bénéficier des mêmes possibilités d'accueil. Ainsi, pour les personnes à temps partiel, et pour les professions à plus faibles revenus, les frais de garde correspondent à des choix stratégiques. Ils peuvent s'effectuer financièrement au détriment de loisirs, de la santé.

C'est alors que certains clivages entre celles et ceux qui ont perdu leur emploi et les autres peuvent s'amplifier.

Certains témoignages sont emprunts de ressentiments :

Une personne interrogée par téléphone de Chamiers (durant 10 minutes) dit voter le rassemblement national aux prochaines élections « car les migrants ont plus de droits que nous », tandis qu'un autre extrait de verbatim préalablement noté indique des représentations similaires.

Ces témoignages sont proches de ceux recueillis par Bourdieu dans la *Misère du Monde* (1993), ou Lapeyronnie dans les quartiers d'Exil. En interrogeant les « malaises de la société », les solidarités perdues, ou le racisme, on interroge également l'Etat et les dispositifs à travers ce que les personnes disent de leur souffrance, qui n'est pas individuelle, mais sociale.

Ces tensions observées sont celles des populations paupérisées, qui identifient le voisin, le plus pauvre, comme source de leurs problèmes ou de l'injustice vécue. Cette question qui divise les populations entre elles et remet en cause notre pacte républicain mériterait d'être davantage travaillée, car elle ressort régulièrement dans toutes les enquêtes menées depuis deux ans.

*POUR RESUMER*

- *A situation sociale équivalente, le lieu et la structure d'habitation vont influencer sur le cadre de vie des familles monoparentales*
- *Le confinement a fortement touché ces familles*
- *Les pertes d'emploi et de revenus liées au confinement ont augmenté les tensions entre habitantes et habitants des quartiers prioritaires.*

## Conclusion :

Indépendamment des individus, la question de la monoparentalité est complexe et revêt des réalités différentes selon les lieux, les services proposés, l'aller-vers, l'entourage personnel et institutionnel, les situations individuelles, le sexe, le nombre et l'âge des enfants, le rapport au numérique, à la langue...Il ne suffit pas de créer des dispositifs pour que les personnes en bénéficient de plein droit. La question des cartes mentales et de la maîtrise des dispositifs et jouent ici un rôle majeur, qui aurait mérité davantage d'approfondissement.

Les services nombreux et de proximité peuvent aussi être refusés à certaines personnes éloignées, telles que les plus précaires et les personnes ne maîtrisant pas ou mal la langue française. C'est ce qui amène certaines mamans à se consacrer uniquement à leurs enfants et ne pas prendre de temps pour elles. Enfin, ne pas posséder de véhicule en situation de monoparentalité, c'est courir après le temps, sans avoir forcément de lien social, ni d'entourage aidant. Ces personnes ne connaissent pas l'isolement, mais la solitude. Certaines d'ailleurs ont demandé des espaces de paroles pour rencontrer des personnes et discuter, avec des interprètes.

Cette enquête montre de manière flagrante l'influence des politiques publiques. Ainsi, la présence de centres sociaux très actifs et l'accès à des tarifs préférentiels change totalement la donne. Comme à La Rochelle ou dans les QPV de Rochefort, où le centre social est le lieu phare, une politique volontariste montre des différences importantes (centre social très actif et aides aux loisirs/temps pour soi) mais cela ne suffit pas pour toutes. Encore faut-il connaître les dispositifs ?

A Périgueux, FTDA accompagne les étrangers la première année, mais pour être autonome avec la langue française, les personnes ont besoin de deux ou trois ans d'apprentissage selon les professionnels. Comment dans ce cas connaître et participer aux dispositifs sans maîtriser la langue ?



## Préconisations :

### Du côté institutionnel :

- ✓ Mettre en place de manière expérimentale une ligne de bus traversante en soirée
- ✓ Communiquer davantage sur les possibilités d'accueil, quelle que soit la situation professionnelle et financière des parents afin de faciliter l'accès aux droits
- ✓ Proposer un programme de prévention des écrans à destination des jeunes (qui pourrait être intégré au PRE du contrat de ville)
- ✓ Accueillir les néo venus (entraide, connaissance des dispositifs...) afin de leur permettre davantage d'intégration à leur arrivée
- ✓ Encourager le permis de conduire pour les familles à la recherche d'emploi
- ✓ Encourager l'implantation de garages solidaires par le biais du réseau national Solidarauto ou autres association locales.
- ✓ Mettre en place un système de subrogation pour les pensions alimentaires, et mieux informer les mères sur leurs recours car nombre d'entre elles ne la perçoivent pas, malgré le dispositif ARIPA (proposé par la CAF). (Cette problématique était remontée lors des conférences inversées du 7 mars 2019).
- ✓ Organiser des groupes de paroles avec un ou une professionnelle sur l'éducation parentale pour les QPV, sans stigmatiser les mères seules, afin de favoriser le lien social et dédramatiser certaines situations
- ✓ Favoriser l'apprentissage de la langue française en développant des cours de FLE avec possibilité de garde conjointement
- ✓ Organiser des événements interculturels dans le quartier et communiquer sur les discriminations afin de favoriser le vivre-ensemble et baisser les tensions entre les habitantes et habitants.
- ✓ Favoriser le vélo-école à la fois pour les loisirs et les démarches à l'instar de ce qui se développe dans de nombreuses villes.<sup>59</sup>
- ✓ Favoriser l'insertion professionnelle des femmes désireuses de travailler. Dans ces quartiers, une grande majorité d'entre elles désire occuper un emploi, alors qu'elles

---

<sup>59</sup> [Les vélo-écoles en France : apprendre à faire du vélo \(francevelotourisme.com\)](http://francevelotourisme.com)



sont 40% à être sans emploi (formations, qualifications...en lien avec les associations dédiées de l'IAE notamment).

### **Le rapport aux usagers et usagères**

- ✓ Accompagner à la dématérialisation des documents, et favoriser l'humanisation des interfaces. Le numérique ne correspond pas aux habitudes des personnes vivant dans les QPV.
- ✓ Ecourter les attentes téléphoniques trop longues et impersonnelles qui découragent les parents, ainsi que les numéros payants.

### **Le droit au repos et aux vacances**

- ✓ Favoriser les départs en vacances en communiquant largement. (Pourquoi ne pas s'appuyer sur les rares personnes déjà parties en 2019 ? Une campagne avec les jeunes déjà partis dans le quartier permettrait de rassurer les parents).
- ✓ Clarifier le montant des aides allouées par la CAF avec la possibilité de réitérer la question de l'auto-budget déjà amorcée.

### **Les solutions collaboratives**

- ✓ Développer des interfaces d'entraide entre parents pour favoriser les modes de garde. Depuis le confinement, et constaté dans les réponses du questionnaire, les gardes assurées par les voisin.es et ami.es se sont multipliées dans les deux QPV.

### **Pour les parents seuls qui travaillent**

- ✓ Ne pas soumettre à impôt la pension alimentaire des enfants en cas de garde exclusive, car le parent concerné paie l'impôt dessus et l'autre la déduit de ses impôts.



## Bibliographie indicative

- Bely, Béatrice. « La monoparentalité dans l'accueil familial », *Empan*, vol. 80, no. 4, 2010, pp. 115-125.
- Bourdieu, Pierre. « La misère du monde », Editions du seuil, 1993.
- Cadart, Marie-Laure. « La vulnérabilité des mères seules en situation de migration », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 60-71.
- Coquard Benoît, *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La découverte, 2019.
- Dagorn Johanna, Alessandrin Arnaud, « Les parcours des femmes victimes de violence en Gironde », rapport remis à la mairie de Bordeaux, Octobre, 2017.
- Dagorn Johanna, Alessandrin Arnaud, « L'expérience urbaine des discriminations », *Les cahiers de la LCD*, vol.1, 2016, pp. 17-34.
- Dagorn Johanna, Alessandrin Arnaud, « Femmes et déplacements », rapport remis à la ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et Keolis, Octobre 2015.
- Dagorn Johanna, « Préjugés » et « Stéréotypes », *Genre, l'essentiel pour comprendre* (B. E-Bellebeau et A. Alessandrindir.), Dasut, 2004.
- Hachet, Pascal. « Un adolescent et sa mère, ou l'accompagnement clinique d'une situation monoparentale », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 89-96.
- Lapeyronnie, Didier, Dubet, François. « Les Quartiers d'exil », Editions du Seuil, 1992.
- Lefebvre, Henri, "Le Droit à la ville", Paris, Éditions Anthropos, 1968.
- Le Goff, Jean-François. « La stigmatisation des familles monoparentales. Thérapie familiale dans des quartiers dits « difficiles » », *Dialogue*, vol. 194, no. 4, 2011, pp. 45-56.
- Légaré Jacques, Bertrand Desjardins, « La monoparentalité : un concept moderne, une réalité ancienne », *Population*, 46-6, 1991, pp. 1677-1687
- Lévy, Christine. « Les familles monoparentales à l'épreuve de la précarité et du regard social », *Informations sociales*, vol. 168, no. 6, 2011, pp. 78-88.
- Lisse, Élisabeth. « Monoparentalité et sociabilité féminine. Apprentissages du rôle de mère en cité populaire », *Ethnologie française*, vol. 37, no. 4, 2007, pp. 733-741.
- Lurol, Martine, Péliisse Jérôme. "Les 35 heures des hommes et des femmes". *Travail, genre et sociétés*, no. 8, 2002, pp. 167- 192.
- Martin, Claude, Gérard Neyrand, et Patricia Rossi. « Le désarroi des professionnels face à la précarité monoparentale », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 17-24.
- Mucchielli, Laurent. « Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empiriquement contestable », *Déviance et Société*, vol. 25, no. 2, 2001, pp. 209-228.

Neyrand, Gérard. « Un soutien à la parentalité souvent inadapté aux situations de précarité. L'exemple des foyers monoparentaux », *Enfances & Psy*, vol. 67, no. 3, 2015, pp. 105-112.

Neyrand, Gérard, et Patricia Rossi. *Monoparentalité précaire et femme sujet*. ERES, 2007

Neyrand, Gérard, Monoparentalité et précarité. *Empan*, no 60(4), 2005, 51-57.

Rossi, Patricia. « Les voies de la subjectivation », *Dialogue*, vol. no163, no. 1, 2004, pp. 37-49.

## ANNEXES

### Principaux résultats des questionnaires globaux

Le nombre de réponses global au questionnaire s'élève à plus de 1570 réponses (environ 100 par site ce qui était attendu), avec le Lot-et-Garonne qui a recueilli plus du tiers des réponses.

Il n'y a pas de corrélation directe entre les temps scolaires et les vacances, qui sont complètement dissociées. Ce point a été interrogé dans les entretiens afin de savoir si cela relève de la pratique tarifaire des modes d'accueil ou des aménagements des parents (souvent à temps partiel).

#### Profil des répondants :

Dans l'ensemble, le profil des répondant.es est homogène :

- 10% d'hommes en moyenne
- Entre 1 et 2 enfants entre 6 et 18 ans
- Une large majorité d'employé.es, excepté à Rochefort
- Une utilisation importante des modes d'accueil
- Des déplacements principalement en voiture

#### Haute-Corrèze:

- ✓ On dénombre moins de modes d'accueil et moins de garde en Corrèze. C'est un point à interroger, car il est en dehors d'une pratique départementale puisque ce n'est pas le cas à Brive. Serait-ce la place de la famille dans l'entraide ?
- ✓ Beaucoup plus de loisirs avec enfants alors que ce sont eux qui trouvent le plus les aides suffisantes (60%) et qui ont le moins de temps partiel (25% pour 32% en moyenne).

#### Brive :

- ✓ Brive est le lieu où il existe le moins de recours aux modes de gardes (68%), alors qu'on recense beaucoup de périscolaire (80% le max).
- ✓ Ce sont les parents qui s'accordent le moins de temps pour soi.
- ✓ Et 40% ne partent pas en vacances(le plus gros chiffre).

#### Haut Poitou :

- ✓ Le site où il y a le plus de départs en vacances hors du lieu de résidence

- ✓ Ce territoire est conforme à la moyenne sauf concernant le ressenti des aides qui sont majoritairement jugées insuffisantes à 60%.

#### **Le Civraisien en Poitou :**

- ✓ On y observe peu de garde en centres de loisirs, alors que le périscolaire en accueille beaucoup plus...
- ✓ Beaucoup d'autres modes de gardes sont nommés dans le civraisien le moins de gardes de vacances...
- ✓ Les autres modes de garde sont également les ami.es en plus de la famille.
- ✓ Peu de vacances (40% ne sont pas partis en vacances les deux dernières années).

#### **Lot-et-Garonne :**

- ✓ moins de 7% d'hommes ont répondu à l'enquête
- ✓ Très proche de la moyenne dans presque toutes les sphères
- ✓ 12% des parents comptent sur leurs enfants comme mode de garde principal
- ✓ 35% ne sont pas partis en vacances les 2 dernières années.

#### **La Rochelle :**

- ✓ La Rochelle hors QPV est le site où il y a le plus de 3-6 ans. Peut-être en raison des nouveaux arrivants ?
- ✓ Il y a de facto de nombreux modes de garde (ces variables sont fortement corrélées). Mais aussi le maximum de mercredi.
- ✓ C'est aussi ici la seule ville urbaine, où on note un nombre non négligeable de déplacements en transports en commun.
- ✓ Parallèlement, il existe beaucoup de temps partiel.

#### **Rochefort:**

- ✓ Dans la moyenne concernant le nombre d'enfants (1 à 2), mais davantage de bébés et tout-petits (0-3 ans)
- ✓ L'âge des parents est conforme à la moyenne (pas de jeunes mamans)
- ✓ Très peu de recours aux modes d'accueil, surtout durant le temps périscolaire et vacances
- ✓ Très peu de temps pour soi et de loisirs sans enfants (un tiers seulement)
- ✓ Le taux de départ en vacances le plus bas constaté : 37% !

- ✓ Usage de la marche majoritaire pour les déplacements et faible possession de voiture, d'où la difficulté de déplacement (55%)!, alors que les distances semblent adaptées.
- ✓ Les aides sont jugées insuffisantes à 55%, mais n'est pas le taux le plus haut constaté
- ✓ Majorité de personnes au foyer, sans emploi et à temps partiel.

### Oléron

- ✓ Les trois quarts des femmes sont célibataires depuis le départ
- ✓ Le taux de départ en vacances est de 50%. Est-ce dû au climat ou au manque de ressources?
- ✓ Très peu de temps pour soi, mais 80% (le plus haut score constaté) pratiquent des loisirs avec leur enfant. Effet de contexte?
- ✓ Par contre, les aides sont jugées suffisantes pour la moitié des personnes, alors que le taux de connaissance des dispositifs est assez élevé (plus de 50%)
- ✓ 95% possèdent un véhicule (chiffre jamais atteint), et plus de 80% estiment les distances adaptées
- ✓ Seules 20% de ces familles est à temps partiel, mais elles ont une fort taux d'horaires atypiques (46%)
- ✓ Le confinement n'a pas ou peu d'incidences sur les modes d'accueil pour 80% des personnes interrogées, mais sur les loisirs pour plus de la moitié. Peut-être étaient-ils en plein air compte tenu de la situation géographique? Par contre le confinement a eu de graves conséquences financières pour près de 63% d'entre elles.
- ✓ Près d'un tiers des familles est propriétaire occupant (très rare pour ce type de famille)
- ✓ Entre 1 et 2 enfants entre 6 et 18 ans. Peu de tout petits dans les répondant.es
- ✓ La moitié des personnes est employée, et environ 30% sans emploi, ou au foyer
- ✓ Le recours aux modes d'accueil se situe dans la moyenne, excepté pour la crèche. Cela est certainement corrélé au nombre de personnes à l'emploi.
- ✓ Des déplacements presque uniquement en voiture. La marche et les transports sont extrêmement peu plébiscités (en raison de leur inexistence).

### Périgueux

- ✓ 10% d'hommes en moyenne
- ✓ Près de 63% résident dans un HLM
- ✓ Entre 1 et 2 enfants entre 6 et 18 ans
- ✓ Une large majorité de personnes sans emploi et au foyer comme à Rochefort
- ✓ Très peu d'utilisation des modes d'accueil
- ✓ Des déplacements principalement en voiture et en transports en commun

- ✓ Les trois quarts des femmes sont célibataires depuis le départ
- ✓ Le taux de départ en vacances est le plus bas constaté (encore plus bas que Rochefort : 70% ne sont pas partis en vacances)
- ✓ Très peu de temps pour soi et loisirs à l'instar de Rochefort
- ✓ Comme à Rochefort, on constate très peu de recours aux modes d'accueil, surtout durant le temps périscolaire et vacances
- ✓ Par contre, les aides sont jugées suffisantes, mais cela doit être minoré en raison d'une très forte méconnaissance des dispositifs (pour 80% des répondantes et répondants).
- ✓ 61% possèdent un véhicule, et plus de 90% estiment les distances adaptées, contrairement aux QPV de Rochefort
- ✓ 40% à temps partiel et cumulant des horaires atypiques (46%)
- ✓ Le confinement a eu de graves conséquences financières pour 70% d'entre elles.



### Les Ateliers bien-être (novembre-décembre 2017)

Ce projet a été piloté par le CCAS de Coulounieix-Chamiers via le Relais alimentaire. A vocation expérimentale, cette action a été financée par le Grand Périgueux (1320 €) et labellisée à l'occasion des 40 ans de la politique de la ville.

Les ateliers bien-être ont été animés par une socio-esthéticienne diplômée. Ils ont réuni en tout 11 personnes avec en moyenne 4 participantes à chaque atelier (2 heures). Les séances étaient consécutives au « repas partagé » organisé par le relais alimentaire tous les jeudis. La socio-esthéticienne a répondu à la commande de combiner les soins, l'utilisation exclusive de produits sains et à bas coût et la possibilité de reproduire des recettes et des gestes à la maison pour toute la famille.

Pour les personnes en grande précarité dont la santé n'apparaît pas comme une priorité, ces ateliers constituent une première étape vers un parcours de prévention et de soins. Il répond à plusieurs objectifs :

Un bilan de l'action a été réalisé avec les femmes qui ont participé à ce projet. Elles reconnaissent à l'unanimité que les ateliers leur ont plu. Leurs motifs de satisfaction sont les suivants :

- Le fait qu'une personne s'occupe d'elles en leur prodiguant des soins ;
- L'utilisation de produits naturels ;
- L'accessibilité financière des produits utilisés ;
- Les conseils techniques pour les soins ;
- Le temps consacré par la socio-esthéticienne pour leur passer les produits.

« Elles étaient ravies de venir à ces ateliers qui furent des moments conviviaux pour débattre de situations diverses vécues au quotidien : les relations de couple, l'éducation des enfants, le monde du travail, les loisirs etc. En effet, la participation à ces ateliers a permis d'observer que les personnes reprennent confiance en elles et prennent du plaisir dans les soins qui leur sont offerts.

Elles ont également pris conscience qu'elles pouvaient accéder à des produits cosmétiques « faits maison » sains et économiques.

Parce qu'ayant de jeunes enfants, quelques participantes disent manquer de temps pour appliquer tous les conseils reçus. Néanmoins, elles disent mettre en pratique les techniques apprises pour les produits de gommage mains et visage avec simplement du sucre et de l'huile d'olive. ». Référente de l'aide sociale légale du CCAS de Coulounieix-Chamiers.

## 2018-2019 : Mon quartier Ma santé avec le Centre hospitalier de Périgueux

A la suite des réunions thématiques menées en 2016 et 2017 sur le thème de la santé des jeunes dans les quartiers prioritaires, a émergé un projet porté par le Centre hospitalier de Périgueux par l'intermédiaire de sa chargée de mission en santé publique. Ce projet a reçu un avis positif et a été financé à 100% par l'ARS dans le cadre de l'appel à projet « Hôpital promoteur de santé » pour une durée de 2 ans (2018-2019) et pour un financement de 8 700€ pour 2018 et 3 700€ pour 2019 (soit un total de 12 400€). Un autre financement de l'ARS complète le volet nutrition du projet.

### Le plus du projet : une communication simple et lisible

Une attention particulière a été portée aux moyens de communication et d'information auprès des habitants pour les inviter à participer aux ateliers. Sur proposition des conseillers citoyens, le collectif d'artistes en résidence dans le quartier de Chamiers (Vagabondage 932) a été sollicité pour réaliser une affiche moins institutionnelle. L'affiche du projet a été réalisée par l'artiste Troubs.

Vagabondage 932 est une résidence d'artistes menée par la Compagnie Ouïe/Dire sur l'agglomération du Grand Périgueux. Une variété d'artistes sont invités à travailler au 932, un appartement mis à disposition par Grand Périgueux Habitat, le bailleur social, au cœur de la Cité Jacqueline Auriol à Coulounieix-Chamiers.



Le projet, « Mon quartier Ma santé », s'est déroulé dans les 2 quartiers de Chamiers et Boucle de l'Isle au sein des centres sociaux (cuisine pédagogique), en extérieur (voie verte, château des Izards, etc.) ou dans le gymnase mise à disposition par la ville de Coulounieix-Chamiers.

Partie-prenant du projet dès sa conception au sein du groupe de travail, les habitantes et habitants des quartiers ont été informés et mobilisés par les structures de proximité : association de prévention le Chemin, Centres sociaux, CCAS et Conseils citoyens, Infirmière du Conseil départemental, Ville de Coulounieix-Chamiers...

Un travail d'évaluation complet a été présenté au groupe de travail, le 9 octobre 2019.

### Ateliers Activ' Mouv' animés par Profession Sports et loisirs

Chamiers	Boucle de l'Isle
27 séances d'activité physique de septembre 2018 à juin 2019 (7 en 2018 et 20 en 2019)	27 séances d'activité physique de septembre 2018 à juin 2019 (7 en 2018 et 20 en 2019)
12 inscrits (11F et 1H)	9 inscrits (8 F et 1H)
Moyenne d'âge 45 ans (37 pour les F et 53 pour l'H)	Moyenne d'âge : 60 ans pour les F (69 pour l'homme)
Taux d'occupation des ateliers : <b>67%</b> (7 participants en moyenne)	Taux d'occupation des ateliers : <b>73%</b> (8 participants en moyenne par atelier)
2 abandons	2 abandons
Taux de satisfaction : 97%	Taux de satisfaction : 97%

Des différences sur les taux d'occupation entre les 2 quartiers

A Chamiers, le taux d'occupation n'a pas été atteint (67% vs 85% objectif à atteindre) en raison de la difficulté à mobiliser les habitants plus éloignés de la pratique sportive. Toutefois un gros travail de mobilisation a été réalisé par l'Association le Chemin avec l'appui de l'infirmière qui a permis la constitution d'un noyau dur, d'assurer le suivi et la création d'un lien de confiance entre l'animateur d'atelier et le public.

A la boucle de l'isle, le taux d'occupation n'a pas été atteint (73% vs 85% objectif à atteindre) en raison de l'offre d'activité physique déjà existante au sein du centre socioculturel.

Une amélioration des conditions physiques mesurée et des effets positifs sur la santé mentale constatés

A l'issue de 12 séances (nombre de séance minimum requis pour obtenir des résultats probants), des tests d'effort et d'équilibre ont été réalisés par les éducateurs sportifs de Profession Sports et Loisirs. De plus, à chaque séance, une évaluation de l'humeur au début et en fin de séance a été conduite.

## Les ateliers Nutrition & Image de soi par l'IREPS

Chamiers	Boucle de l'Isle
9 ateliers réalisés (6 en 2018 et 3 en 2019)	8 ateliers réalisés (5 en 2018 et 3 en 2019)
11,3 habitants en moyenne par atelier	10,8 habitants en moyenne par atelier

Une action collective de clôture des ateliers Nutrition & Image de soi s'est tenue le 7 mars 2019 au centre socio-culturel de l'Arche (illustration ci-dessus). Cela a été l'occasion pour les 2 groupes de préparer un menu et un repas diététique et convivial pour une trentaine de personnes (participants et partenaires du projet).

- Des actions de prévention mises en place avec les professionnels du Centre hospitalier de Périgueux

En juin 2019 et novembre 2019, les professionnelles de santé du Centre hospitalier de Périgueux se rendent sur place afin de mener des actions de prévention à la demande des habitantes et habitants.

Cette modalité d'intervention a été modifiée et adaptée à la demande des habitant.es. Ils ont plus souhaité l'intervention d'une diététicienne sur l'équilibre alimentaire que l'organisation d'un dépistage (prise de glycémie, de Tension, Test monoxyde de carbone...) prévu initialement dans le projet.

L'intervention de la diététicienne sur l'équilibre alimentaire s'est déroulée à la suite d'une course d'orientation au château des Izards suivie d'un pique-nique : 18 participant.es des deux quartiers.

### En conclusion les facteurs de réussite du projet sont les suivants :

- Création d'un fort lien social, d'entraide et de solidarité entre les participants grâce aux moments de convivialité partagés (repas, transport...);
- Un projet qui s'est adapté aux demandes des habitantes (évaluation continue de la satisfaction, des souhaits, éducateurs, animateurs et professionnels de santé à l'écoute...);
- Des partenaires impliqués et complémentaires (salles gratuites, travail collectif, mobilisation des habitant.es...).

**Impact du projet sur le changement de certaines habitudes de vie des habitants et des habitantes :**

Modification de certaines habitudes alimentaires, augmentation de l'activité physique et amélioration de la santé mentale (bien être, confiance, estime de soi) comme décrit dans les diagrammes ci-dessous. L'enjeu réside aujourd'hui dans la pérennité de ces pratiques en dehors du « cocon » constitué par le projet.

## Note méthodologie sur les focus groupes

Si le questionnaire évalue ce que les personnes déclarent, les focus groupes ont tendance à nous montrer que l'échange avec autrui, modifie la parole. Qu'elle soit invisibilisée, inconscientisée, aveuglante ou clairement identifiée, la parole relevée lors de ces entretiens collectifs permettra de comprendre les enjeux de la monoparentalité sur un territoire donné à travers des récits expérientiels. Cette parole sera accompagnée par deux sociologues-animateurs d'ARESVI.

- **Sa finalité** : obtenir des éléments factuels et compréhensibles sur un territoire donné afin d'éclairer les éléments plus formels du questionnaire.
- **Déroulé** : 2 heures d'entretiens collectifs sur une logique d'échanges cordiaux et conviviaux avec environ 8 personnes concernées (directement pour le focus parents) et indirectement pour le focus professionnel.les.

Voici les points abordés dans les deux focus groupes :

- **Le focus groupe parent:**

Thématiques abordées	Eléments questionnés
Niveau d'information	Connaissance des dispositifs
La précarité	Ressources, loisirs, vacances...
L'âge des enfants	
Les pratiques/habitudes/styles de vie	Lieux/ distance/choix des accueils...
La typologie des personnes	Modes de déplacement...
Le lien social	CSP, âge, entourage familial...)
	Grille d'analyse

## Les comptes rendus des focus groupes

### FOCUS GROUPE INSTITUTIONNELS « PERIGUEUX»

26 Avril 2021 (en visioconférence)

Personnes présentes :

- Mme Lascombe, Grand Périgueux, politique de la ville et prévention de la délinquance
- Mme Kouassi, centre social et culturel de St Exupéry, référente familles
- Mme Aghrab, centre social et culturel l'Arche, référente familles
- CIDFF 24 (représenté par Nathalie Verdier)
- Mme Monteil, chargée de mission solidarité logement insertion DDETSPP
- Mme Johanna Dagorn – ARESVI
- M. Arnaud Alessandrin – ARESVI
- M. Jean Baptiste Pajeile – SESAM

\* \* \*

ARESVI présente les résultats de la recherche –qui seront envoyés par mail. Jean Baptiste Pajeile (SESAM) rappelle qu'un tiers du public cible a répondu au questionnaire (44 personnes), et précise que les entretiens sur le territoire n'ont pas pu être réalisés. Six personnes, en fin de questionnaire, ont laissé leurs coordonnées pour un éventuel entretien téléphonique. Malheureusement, sans réponse au jour actuel. Johanna Dagorn rappelle que le verbatim, dans le questionnaire, est peu renseigné mais que celui-ci, en général, est bien rempli.

ARESVI rappelle que le profil des répondant.e.s est habituel pour ce type de territoire : fort taux de personnes sans activités professionnels (quasiment identique à celui de Rochefort). Malgré un taux de mères célibataires (étant mère célibataire dès le début de la naissance du premier enfant) élevé (3/4) et ARESVI souligne que le recours aux modes d'accueil est toutefois très faible - le plus faible des 5 territoires étudiés (de la précédente enquête de 2019). Enfin, Johanna Dagorn rappelle que seulement 30% des familles partent en vacances durant les 12 derniers mois : ce taux est excessivement faible. Corrélé à cela, le « temps pour soi » est très restreint. Pour poursuivre, les aides sont jugées insuffisantes ... mais 8 répondant.es sur 10 disent ne pas connaître les dispositifs. 9 répondant.es sur 10 estiment que les distances sont adaptées, mais 40% possèdent une voiture. Enfin, 7 répondant.es sur 10 déclarent que les confinements ont eu de graves conséquences économiques.

D'emblée sont notés deux problèmes : 1- des problèmes liés aux démarches administratives (notamment en matière de traduction) et 2- des problèmes de pensions non payés et qui sont des doubles peines pour les femmes précaire.

Johanna Dagorn revient sur les non recours aux aides, les non départs en vacances, la non connaissance des dispositifs mais aussi la satisfaction -relative- vis-à-vis des distances lors des déplacements. Mme Lascombe rappelle que le dispositif des « vacances apprenantes » a permis de lancer des actions et de communiquer plus spécifiquement en direction des quartiers –notamment des séjours courts (1 semaine) à proximité, en Dordogne. Pourtant, peu de familles et d'enfants ont répondu à l'offre proposée par le service ALSH du Grand Périgueux. Johanna Dagorn soulève un effet symbolique : partir dans le département est-ce, pour les répondant.e.s, partir en vacances ? Mme Bouchra Aghrab rappelle que les parents ont du mal à laisser partir leurs enfants seuls et surtout les filles de plus de 7ans. Les familles sont donc « réticentes » (étant donné, que les parents ne connaissent pas le système). Pourtant les peu qui sont partis « en ont parlé entre eux » et ça a rassuré. La majorité de ceux qui sont partis, c'était la première fois qu'ils partaient de chez eux (moyenne d'âge des enfants partis : 7 à 12 ans). Elle rappelle également que les demandes augmentent maintenant que les personnes sont rassurées –même si les difficultés ne semblent pas tout à fait les mêmes pour les filles et garçons. Mme Lascombe précise qu'une seconde proposition « hors Dordogne » a été faite par la ville de Périgueux (séjours de La Ligue de l'enseignement notamment) et que cela a aussi été bien reçu sur le quartier (une vingtaine de départs). Elle souligne également que les personnes n'ayant pas l'habitude des services de garde, on besoin d'être rassurées. Mme Bouchra Aghrab exprime une « bouffé d'oxygène » pour les parents de se retrouver seules (cf temps de répit).

### Thème : les distances

Concernant les distances adaptées (pour les services ou le travail) Mme Lascombe explique cela par la dimension centrale du quartier de Chamiers (en cœur de ville) et les services de desserte (notamment les grandes surfaces à l'ouest et l'accès au centre-ville de Périgueux à l'est). Le quartier du Gour de l'Arche est un quartier plus éloigné mais il semblerait que la proximité des crèches et des écoles et des commerces donnent une immédiateté de quelques services. De plus, le quartier est bien desservi en ligne de bus pour aller en centre ville. Mme Bouchra Aghrab rappelle aussi que le centre social du quartier prioritaire Boucle de l'Isle (Gour de l'Arche et Bas-Toulon) propose de nombreux services, notamment une activité « marche », le matin, pour les femmes qui leur a montré que les distances sont moins importantes que ce qui était imaginé par ces mêmes femmes (cette pratique est comprise dans une politique de santé territoriale) Cf. projet « Mon quartier, Ma santé » dans le cadre de l'Atelier Santé Ville – ASV. Toutefois Mme Bouchra Aghrab souligne que pour les femmes monoparentes les courses restent compliquées (lourdeur des courses, manque de voiture...). L'Arche propose un service de transport spécifique 1 fois tous les 15 jours. Les seules difficultés de déplacements sont dues aux horaires : il est difficile de réunir des personnes pour des activités en soirée car il n'y a plus de bus pour les



ramener après coup. Dans ces cas-là, le centre social propose des transports via fourgon. Ce service de transport est aussi proposé pour les personnes âgées et les familles tous les 15 jours afin de faire leurs achats alimentaires.

Mme Lascombe précise, que pour les enfants, il n'y a pas de transports scolaires étant donné que les écoles sont à proximité.

Mme Lascombe s'interroge sur le faible taux de départs en vacances même si on peut l'expliquer par un cadre urbain agréable « à la campagne » des 2 QPV et d'une offre de loisirs à proximité (visites dans le département, étangs. Concernant le manque de temps pour soi, plusieurs actions de l'ASV comme Mon quartier Ma santé (nutrition et image de soi avec l'intervention de l'IREPS, et activités physiques, voire sophrologie) montrent que cette préoccupation est bien réelle. Concernant les modes de garde, le nombre de places en crèche est suffisant sur l'Agglomération mais un travail reste peut-être à mener concernant des demandes bien spécifiques (qui se situent entre le mode « halte-garderie » et le « temps-plein », notamment pour les familles qui entrent dans un dispositif quotidien d'apprentissage de la langue). Par ailleurs, il existe un dispositif de mode de garde en horaires atypiques qui n'est quasiment pas utilisé par les habitants des QPV alors qu'il a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle...

Johanna Dagorn, suite à la description de Mme Bouchra Aghrab, revient sur un « golf municipal » que doivent traverser les femmes pour se rendre à certains services et commerces. Toutefois il semblerait que ce golf n'est pas utilisé par les habitants des quartiers, du fait du prix notamment. En fait, de nombreuses actions sont développées pour faciliter la sensibilisation des jeunes (service des sports de Périgueux et association de prévention Le Chemin), mais peu de familles n'y accèdent par la suite.

Mais certains jeunes y vont pour des missions d'insertion.

L'agglomération de Périgueux travaille avec l'ASPPTT et l'IREPS dans le cadre du projet « mon quartier, ma santé ».

### **Les baisses de ressources durant le covid**

Elles sont dûes majoritairement à la perte des allocations chômage et les trois mois de décalage avant l'entrée au RSA.

La CAF constate une augmentation record de demandes de RSA.

Pour Mme Aghrab, les dossiers faits seuls par les familles a engendré beaucoup de retard, y compris pour les familles francophones, qui « on oublié des cases pour des dossiers numériques ». Même pour prendre des rendez-vous, tout passe par le numérique et ça a mis en difficulté beaucoup de personnes ». Ainsi, on comprend vite que ces familles ont besoin d'être accompagné pour les questions administratives.

### **Le faible départ en vacances**

Pour Mme Kouassi, CSC à Chamiers, un projet Vacances familles avec la CAF, qui intéressait 5 familles sur l'année 2020, avec VACAF et les centres sociaux. Mais il est difficile de toucher les familles trop précaires, c'est pour cela que la CAF se déplace au centre social pour être au plus près des familles qui y sont éligibles.

En 2019 : il y a eu des lavages auto et un vide dressing, une soirée bodega avec la mairie avec un auto-budget. « Le projet est tombé à l'eau en 2020, en 2021, il n'y avait qu'une famille d'intéressée ». « Il y a peu de famille monoparentale, et il y a des mesures éducatives à l'école et des signalements avec des enfants placés ». Pour certaines familles issues de l'immigration, qui n'ont pas les mêmes codes peuvent mettre une certaine pression par rapport aux voisins, à l'école, par rapport à l'épuisement aussi. Le sujet a été abordé avec la référente de la Caf de travailler sur le répit parental. En se rapprochant des directrices d'école, on essaie de faire des choses au niveau de Chamiers, mais c'est difficile car on accroche moins leur attention, il y a beaucoup de crainte, y compris par rapport au virus ». Mais il y a aussi des parents qui sont heureux de se retrouver entre eux à l'atelier parents/enfants. Cependant les familles les plus précarisées sont les plus fuyantes et ne fréquentent pas le centre social.

Mme Kouassi ne rencontre pas beaucoup de familles monoparentales au centre, mais le problème c'est qu'elle est beaucoup confrontée à des signalements, mais ceux sont les écoles qui accompagnent le plus souvent ces familles.

Ce ne sont pas les familles les plus précarisées ni les familles du quartier qui viennent selon Mme Kouassi. Quand le CSC propose des activités, en été et/ou des activités extérieures, elle voit beaucoup de familles du quartier mais lorsque ceux sont des activités hors saison, elle voit des familles qui ne sont pas forcément du quartier. Mme Kouassi explique le fait de voir des familles hors quartier dû au Covid, les autres familles ont besoin aussi de « souffler ».

Comment approcher et davantage mobiliser les personnes des quartiers est une vraie question pour Mme Kouassi. Elle se demande où sont les enfants ? Car elle ne voit personne dans le quartier aux heures extra-scolaires...

Elle constate l'absence d'enfant dans les rues, ils sont devant les écrans.

Par ailleurs, des mesures éducatives sont mises en place et un certain nombre d'enfants sont placés dans les services de l'ASE.

Le centre social du Gour de l'Arche a constaté que durant le confinement beaucoup de familles ont fourni des tablettes, des téléphones etc.. Aux enfants pour éviter les conflits familiaux. Lors de la reprise scolaire, un manque de concentration est constaté par les enseignants.

Ils sont devant les tablettes/écrans...

Mme Aghrab explique cela avec le fait que les parents ont acheté des tablettes aux enfants pendant le confinement pour les occuper et être tranquilles. Mais à cause de cela a eu un impact sur le retour à l'école.

Mme Aghrab a mis en place des actions de travail avec les familles de primaires et collégiens en raison d'un manque de concentration, concernant le temps passé devant les

écrans, en expliquant aux parents le danger des écrans. Elle y a travaillé avec les écoles du centre-ville.

Johanna Dagorn revient sur les signalements et les violences dues à l'épuisement. Mme Kouassi explique cela à cause de la fatigue du confinement et que les parents sont au bord du burn-out parental... Mais ajouter à cela, ces familles « accumulent » des défaillances ou autres problèmes : violences conjugales, niveau d'éducation, différence culturelle, etc. ce qui impacte le développement de l'enfant et ces comportements.

Selon Mme Kouassi, la CAF a une forte volonté de traiter la question du répit parentale.

Au Gour de l'Arche, il y a des groupes de parole avec un pédopsychiatre, qui ont permis le soutien des voisins, des ami.es pour les monoparents...mais pas que : ils accueillent aussi des mamans « seules à la maison », où le mari ne fait rien. « Cette entraide a donné ses fruits durant le confinement » selon Mme Aghrab car une maman pouvait laisser son enfant chez quelqu'un d'autre pour s'en occuper et ainsi avoir du temps pour soi. « Quand on est bien avec soi, on est bien avec l'autre ». Mme Aghrab travaille avec un pédopsychiatre sur le contexte légal des punitions (immigration : différence culturelle sur les punitions) et parallèlement le temps pour soi pour les parents. « Depuis, il y a beaucoup moins de tension au sein de la famille » selon Mme Aghrab.

Johanna Dagorn propose de bien différencier les caractéristiques des deux quartiers QPV.

Madame Monteil interroge sur des actions mises en œuvre permettant aux familles d'apprendre le français aux immigrés.

FTDA accompagne les étrangers la première année, mais pour être autonome avec la langue française, les personnes ont besoin de deux ou trois ans d'apprentissage.

Les aînés dans les familles traduisent les documents pour les parents, de fait au sein de la famille, ils ont la place du sachant, de l'adulte. Les parents perdent leur autorité. De plus, ils ne communiquent pas toutes les informations, notamment celles relatives à la scolarité. Lorsque des problèmes scolaires apparaissent, l'école contacte la Mairie qui sollicite le centre social.

Mme Lascombe déplore que l'éducation nationale n'a pas mis en place d'apprentissage dans le cadre du programme « ouvrir l'école aux parents », en Dordogne.

Jessica Kouassi évoque les cours de FLE (l'atelier PLUME) dans le centre social Saint Exupéry, qui est très dynamique, mais rencontre peu de familles qui ont des difficultés. Il n'y a pas de solution actuellement pour les enfants de moins de 3 ans.

Pour Mme Aghrab, au Gour de l'Arche, ces difficultés sont constatées. Seules deux familles viennent en raison de problèmes de mode de garde. Il a été proposé des nounous, mais pour les primo-arrivants, remplir les papiers est plus compliqué.

Selon elle, il y a un risque que ceux sont les enfants qui s'occupent des papiers administratifs et que les parents se reposent sur les enfants... De plus, les enfants doivent aussi traduire les documents concernant l'école, et ainsi, les enfants peuvent filtrer les

infos (« surtout en cas de difficulté/problemème ») et donc ils n'ont plus leur place d'enfant dans la famille.

Mme Agrhab propose ses services pour traduire auprès des familles lorsqu'ils doivent aller à la Mairie ou chez le médecin.

### **La question de la santé**

Certains médecins demandent que les familles ne parlant pas français soient accompagnées de traducteur. Ainsi, Mme Agrhab traduit au téléphone. Concernant l'insertion, la question est la même. Il faut un interprète et cela coûte très cher. Mme Agrhab parle l'arabe littéraire et traduit souvent.

Mme Agrhab a connu deux fois un refus de soin en raison de la CMU « qui prend beaucoup de temps », mais c'est extrêmement rare. Ce public se rend de plus en plus aux urgences de l'hôpital que chez les médecins libéraux.

Il y a aussi des gynécologues à l'hôpital de Périgueux qui maîtrisent la langue selon Mme Agrhab. Par ailleurs, Le Cidff 24 précise qu'il y a un accueil « Orchidées rouges » à Périgueux concernant l'excision. Le prochain rendez-vous est le 1<sup>er</sup> juin 2021.

### **Le faible recours aux modes de garde**

Peut-être est-ce en raison d'un manque d'horaires adaptés ? Beaucoup de parents qui ne travaillent pas à Chamiers déposent leur enfant, pas à Gour de l'Arche.

Ce problème selon Mme Agrhab remonte à une année. Il y a aussi des problèmes de place à la crèche. Il y a également le problème pour les parents qui n'ont pas de véhicule.

La question du contrôle social évoqué par Johanna Dagorn ne paraît pas probante à Gour de l'Arche pour Mme Agrhab.

Le seul problème des crèches est le délai. Mais aussi le déplacement, car si la crèche est pleine les familles doivent aller ailleurs ce qui peut être un problème pour celles qui n'ont pas de véhicule (besoin de s'ajuster avec le bus). Selon Mme Lascombe, Périgueux est bien desservi en crèche.

Ce faible recours semble corrélé au contexte du covid selon Mme Agrhab. Les familles sont, selon elle, trop sollicitées par le Greta pour aller en crèche.

Cette question sera posée lors des entretiens. Mme Agrhab propose des rendez-vous collectifs avec les personnes concernées (en raison notamment de la traduction).



**Compte rendu focus group**  
**Visio conférence Centre social de l'Arche**  
**Mercredi 16 juin**

**Présentes :**

- Madame Aghrab
- 4 mamans en situation de monoparentalité
- Arnaud et Johanna

**Le départ en vacances**

C'est difficile de partir en vacances avec trois enfants dans le train, avec la crainte du changement en gare, même avec la voiture. La charge des enfants à porter est compliquée. Par exemple, dans le parc aquatique, tous les enfants ne veulent pas aller dans le même bassin.

Sauf quand il y a de l'entraide entre les familles.

« C'est difficile avec trois enfants, et sans moyen de transport. Rien que le changement de train ça fait peur déjà ». « Il faut des gens pour aider à aider pour la poussette, pour les enfants ... Une mère seule c'est compliqué »

Les modes de garde semblent aussi insuffisants selon les participantes :

« Concernant la crèche ça a mis un an d'attente... heureusement que j'avais ma sœur pour garder mon enfant »

Une des dames habite un quatrième étage sans ascenseur. Il faut monter la poussette, les courses, les enfants... Cette personne est au quartier du Toulan auprès d'un bailleur social. Cette personne est même prête à avoir un T3, quitte à ne pas monter 4 étages. Cette dame a attendu plus d'un an pour obtenir une place en crèche. Elle n'en aura que deux jours par semaine.

« Au 4eme étage sans ascenseur avec trois enfants comment on fait ? ... Et ça depuis 2014 ! »

## **Le temps pour soi**

Pas de temps pour soi, Soumia court entre ses heures de ménage et le fait d'aller à l'école chercher les enfants.

Avant, au centre social, il y a avait du sport tous les lundis matin. Il y a eu une sortie cinéma grâce à la solidarité famille.

Fusilla prend le samedi matin car ses enfants sont un peu plus grands. Elle prend le temps de sortir avec ses enfants. Les heures de garderie ne sont pas adaptées et a perdu beaucoup d'emplois en raison de ses nombreux retards (transports en commun, enfants à amener...)

Amaya a trois enfants et vit en France depuis peu. Les démarches administratives sont très compliquées pour elle. Ce qui est proposé concernant l'apprentissage de la langue n'est pas suffisant. Son plus gros souci est la langue et la santé. Elle trouve qu'il manque de cadre à l'école primaire. Il n'y a pas de mixité sociale et ethnique à l'école et elle déplore qu'il y ait beaucoup de jeux. Au Maroc, on parle arabe et français au CP. Elle a trouvé que « l'école n'était pas comme à l'école du centre-ville ». Le sentiment de discrimination est alors vécu comme injuste face à la comparaison QPV/centre-ville.

« Non. Vraiment non. C'est pas simple. Ou le soir quand tout le monde dort ! ».

## **Les services et l'emploi**

Mères en situation de monoparentalité et accès aux services : deux points compliqués à relier

« Les démarches administratives c'est impossible. Il faut traduire, il faut du temps, et avec trois enfants je fais comment ? Alors »

« On a plus de place pour de nombreux médecins et pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue on n'en trouve plus » « et quand ils sont loin, avec les bus et les déplacements, c'est compliqué » « et les urgences alors là, c'est impossible... notamment pour les dentistes »

« Quand j'ai la mutuelle les rdv médicaux vont vite, ais avec la CMU ca traîne »

Sans voiture ou avec le bus, les difficultés augmentent : « Il y a des lignes, pour aller à l'hôpital, c'est compliqué.... Une fois j'ai dû prendre un taxi pur être à l'heure ! »

Et cela à des conséquences sur l'emploi :

« J'ai à chaque fois lâché le travail car je n'ai pas de voiture et avec trois enfants je suis toujours en retard, ou souvent, et en face le patron ne veux pas savoir. »

## **Les loisirs**

« Il y a deux ans je faisais du sport, une heure par semaine, mais plus maintenant... » «  
Quand les enfants sont plus grands c'est plus simple »

Soumia pratique des loisirs avec ses deux enfants ou sans enfants quand son ex les garde.

Les mamans prennent du plaisir à jouer avec leurs enfants.

« Il y aurait un travail à faire car pour beaucoup, laisser les enfants c'est compliqué »

« Il faut comprendre qu'elles sont des femmes au-delà d'être des mères »

Soumia ne laisse pas encore ses enfants la nuit chez le papa pour profiter de loisirs avec ou sans ses enfants.

Des sorties sans enfants sont prévues par le centre social (soirée orientale notamment).

Il y a le mardi, les sorties piscine entre midi et deux avec détente, jacuzzi pour discuter entre femmes. Cela reprendra à la rentrée.

## **Le confinement**

Les enfants ont cassé la télé, la fratrie qui s'est chamaillée dans l'appartement. En fin de journée, c'était pas évident. Les mamans étaient très fatiguées, avaient envie d'air.

Fusilla a pleuré car c'était très tendu, les enfants se bagarraient beaucoup. Pour Amaya, c'est la différence d'âge qui est compliquée car « personne ne trouve sa place ».

Madame Aghrab rajoute que le souci était aussi l'aide aux devoirs, car beaucoup de parents (notamment Syriens) ne peuvent pas imprimer, n'ont pas d'ordinateur et ne peuvent pas aider leurs enfants. « Faire la cuisine, faire la prof, faire le ménage, faire l'animation quand on est seule, c'est la dépression le soir ». Les enfants ont pris beaucoup de retard.

Il y a des familles qui ont appris le français avec les enfants du CP CE1 (conjugaison...).

Il y avait moins d'échanges entre les mamans (mélanges de recettes...)



## Evolution des ménages en Nouvelle Aquitaine entre 2011 et 2016 :

**Ménages selon leur composition**  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	Nouvelle-Aquitaine	
	Valeur	Évol. 2011-2016
Nb de ménages d'une personne	1 007 868	10,7 %
- hommes seuls	425 823	12,7 %
- femmes seules	582 045	9,3 %
Autres ménages sans famille	61 246	- 8,6 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	1 673 785	2,4 %
- un couple sans enfant	804 331	1,7 %
- un couple avec enfant(s)	634 213	- 0,4 %
- une famille monoparentale	235 240	13,8 %
Ensemble	2 742 900	5,0 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

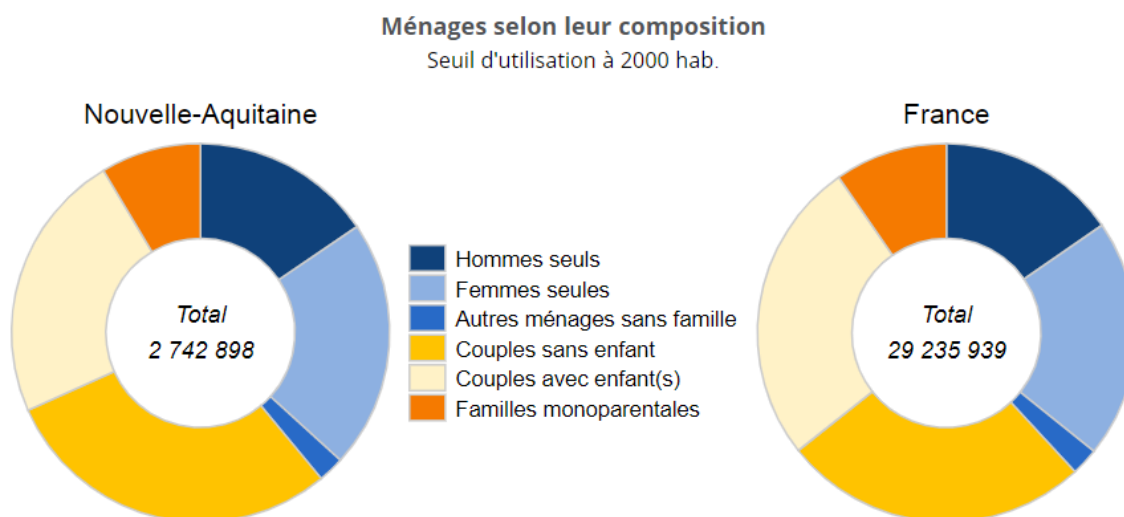
**Population selon la composition des ménages**  
Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	Nouvelle-Aquitaine	
	Valeur	Évol. 2011-2016
Ménages d'une personne	1 007 868	10,7 %
- hommes seuls	425 823	12,7 %
- femmes seules	582 045	9,3 %
Autres ménages sans famille	143 037	- 7,3 %
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est	4 639 662	1,7 %
- un couple sans enfant	1 643 639	1,3 %
- un couple avec enfant(s)	2 399 135	- 0,5 %
- une famille monoparentale	596 889	12,6 %
Ensemble	5 790 568	2,9 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

## Comparaison des données sur les ménages et les familles en France et en Nouvelle Aquitaine

Comparaisons des ménages selon leur composition en France et en Nouvelle-Aquitaine en 2016 :



Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

### Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Composition et part des familles en France et en Nouvelle Aquitaine en 2016:

#### Composition des familles

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Indicateurs	Nouvelle-Aquitaine	
	Valeur	Évol. 2011-2016
Couples avec enfant(s)	635 740	- 0,4 %
Nb de familles monoparentales	240 227	13,6 %
- hommes seuls avec enfant(s)	46 435	24,2 %
- femmes seules avec enfant(s)	193 792	11,3 %
Couples sans enfant	808 476	1,6 %
Ensemble	1 684 443	2,4 %

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

#### Part des familles selon leur composition

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

Catégorie	Nombre		%	
	Nouvelle-Aquitaine	France	Nouvelle-Aquitaine	France
Couples avec enfant(s)	635 740	7 629 251	37,7	41,8
Hommes seuls avec enfant(s)	46 435	510 044	2,8	2,8
Femmes seules avec enfant(s)	193 792	2 388 310	11,5	13,1
Couples sans enfant	808 476	7 714 862	48,0	42,3
Total	1 684 443	18 242 467	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire - 2016

#### Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

#### Part des familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

Seuil d'utilisation à 2000 hab.

### Composition des familles en Nouvelle Aquitaine en 2011 et 2016 :

	2016		2011	
	Nb	%	Nb	%
<b>Ensemble</b>	<b>1684443</b>	<b>100</b>	<b>1645506</b>	<b>100</b>
Couples avec enfant(s)	635740	37,7	638595	38,8
Familles monoparentales	240227	14,3	211504	12,9
- Hommes seuls avec enfant(s)	46435	2,8	37394	2,3
- Femmes seules avec enfant(s)	193792	11,5	174110	10,6
Couples sans enfant	808476	48	795407	48,3

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019.

### Nombre et part des familles monoparentales selon le type de famille et en fonction du nombre d'enfant de moins de 25 ans en Nouvelle-Aquitaine en 2016

	Aucun enfant de moins de 25 ans		1 enfant de moins de 25 ans		2 enfants de moins de 25 ans		3 enfants de moins de 25 ans		4 enfants ou plus de moins de 25 ans		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Famille monoparentale	51629	21,5	110700	46,1	58694	24,4	14580	6,1	4624	1,9	240227	100
Famille monoparentale composée d'un homme avec enfant(s)	8965	17,4	23842	21,5	11219	19,1	2064	14,2	346	7,5	46435	19,3
Famille monoparentale composée d'un homme 'actif ayant un emploi'	2080	4,0	18553	16,8	9590	16,3	1658	11,4	197	4,3	32077	13,4
Famille monoparentale composée d'un homme autre que 'actif ayant un emploi'	6885	13,3	5289	4,8	1629	2,8	407	2,8	149	3,2	14358	6,0
Famille monoparentale composée d'une femme avec enfant(s)	42664	82,6	86858	78,5	47475	80,9	12516	85,8	4278	92,5	193792	80,7
Famille monoparentale composée d'une femme 'actif ayant un emploi'	7418	14,4	62310	56,3	34352	58,5	6929	47,5	1376	29,8	112385	46,8
Famille monoparentale composée d'une femme autre que 'actif ayant un emploi'	35246	68,3	24548	22,2	13123	22,4	5587	38,3	2903	62,8	81407	33,9
<b>Ensemble</b>	<b>51629</b>	<b>100</b>	<b>110700</b>	<b>100</b>	<b>58694</b>	<b>100</b>	<b>14580</b>	<b>100</b>	<b>4624</b>	<b>100</b>	<b>240227</b>	<b>100</b>

Source : Insee, RP2016 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019.

## Composition des familles monoparentales selon le genre du monoparent et en fonction du statut par rapport à l'emploi en Nouvelle-Aquitaine en 2016

Statut par rapport à l'emploi	Monoparent "femme"		Monoparent "homme"		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
"actif ayant un emploi"	112385	58,0	32077	69,1	144462	<b>60,1</b>
autre que "actif ayant un emploi"	81407	42,0	14358	30,9	95765	<b>39,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>193792</b>	<b>100</b>	<b>46435</b>	<b>100</b>	<b>240227</b>	<b>100</b>

Source : Insee, RP2016 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019.

## Nombre et part des ménages avec famille principale monoparentale en fonction de l'âge et selon le genre de la personne de référence en 2016 en Nouvelle-Aquitaine

	Moins de 20 ans		20 à 24 ans		25 à 39 ans		40 à 54 ans		55 à 64 ans		65 à 79 ans		80 ans ou plus		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
<b>Ménages avec famille principale monoparentale</b>	1949	<b>0,8</b>	7003	<b>3,0</b>	65554	<b>27,9</b>	122195	<b>51,9</b>	25923	<b>11,0</b>	4172	<b>1,8</b>	8445	<b>3,6</b>	235240	<b>100</b>
Famille principale monoparentale composée d'un <b>homme</b> avec enfant(s)	353	18,1	1047	15,0	9760	14,9	25545	20,9	6573	25,4	915	21,9	1067	12,6	45259	19,2
Famille principale monoparentale composée d'une <b>femme</b> avec enfant(s)	1596	81,9	5956	85,0	55794	85,1	96650	79,1	19350	74,6	3257	78,1	7378	87,4	189981	80,8
<b>Ensemble</b>	<b>1949</b>	<b>100</b>	<b>7003</b>	<b>100</b>	<b>65554</b>	<b>100</b>	<b>122195</b>	<b>100</b>	<b>25923</b>	<b>100</b>	<b>4172</b>	<b>100</b>	<b>8445</b>	<b>100</b>	<b>235240</b>	<b>100</b>

Source : Insee, RP2016 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2019.

Lorsque mon enfant était en crèche, il n'y a eu aucun problème. Lorsqu'il est en garderie, il n'y a aucun problème. Étant donné qu'il s'agit d'un questionnaire sur les difficultés de gardes pour les familles monoparentales, et que je ne sais pas si la question va être posée ultérieurement, là où il y a un manque à mon sens c'est pour les gardes en soirées et nuits. Les familles monoparentales ne sont peut-être pas destinées à rester monoparentales. Encore faudrait-il que les monoparents aient la possibilité de faire des rencontres en-dehors des heures de travail.